



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPİR

Rapport d'activités 2021



VALLESPİR
LA NOUVELLE SENSATION CATALANE



ÉDITO

Le Rapport d'Activités est un document obligatoire que doit établir chaque année une intercommunalité. Tout au long de ce rapport, vous découvrirez les nombreuses actions menées quotidiennement par les services de la Communauté de Communes du Vallespir : de la collecte des déchets au développement durable, du tourisme à l'enfance jeunesse en autre.

Pendant l'année 2021, le COVID a été encore largement présent, tout a été mis en œuvre pour assurer au mieux la continuité des services et surtout le maintien du lien et des échanges entre acteurs du territoire et élus afin de ne pas pénaliser la réalisation des projets : c'était une priorité pour moi et les élus communautaires.

Au titre du développement économique, de nombreuses réunions de concertation avec les entreprises ont été menées pour construire ensemble un projet commun d'envergure pour l'attractivité de Tech Oulrich. Les associations économiques du territoire ont été mobilisées pour des animations pendant le Tour de France. Enfin, en octobre 2021 s'est déroulée la 1ère rencontre inter-entreprises au parc d'Aubiry.

Pour les usagers, un espace France Services a été ouvert en février 2021, lieu essentiel dans le cadre de l'accompagnement des démarches administratives.

Les services d'instruction du droit des sols ont préparé la mise en place, en partenariat avec les communes du Vallespir et du Haut Vallespir, le service de saisine par voie électronique pour janvier 2022. Un service identique de dépôt d'autorisation d'urbanisme 24h/24h est désormais possible quelle que soit la taille de la commune sur les deux intercommunalités.

Sur le plan des travaux, la crèche du Boulou a complètement été réhabilitée afin d'offrir aux jeunes bambins un espace de vie confortable et économe en énergies.

La même volonté nous guidera pour 2022 pour un territoire dynamique et exemplaire.

Excellente lecture,

SOMMAIRE

4	Le territoire du Vallespir
8	Les compétences de la Communauté de Communes
12	Nos instances décisionnelles
16	Organisation de la Communauté de Communes
26	Finances de la Communauté de Communes
32	Développement économique
46	Gestion et valorisation des déchets
60	Urbanisme et Habitat
68	Développement Durable
84	Tourisme
92	Voiries et Travaux
98	Petite Enfance et Enfance Jeunesse
112	Marchés publics
116	Fourrière animale
118	Maison France Services
124	Communication







Le territoire du Vallespir

Le territoire du Vallespir

L'ensemble du territoire se situe à l'extrême sud du département des Pyrénées-Orientales, dans la vallée du fleuve du *Tech*.

Il est frontalier avec la Catalogne Sud, et en particulier avec la *comarca catalane de l'Alt Empordà*, dont il est relié par le principal réseau routier en direction de l'Espagne. Le territoire est également en liaison avec le Haut-Vallespir, les Albères, les Aspres et la plaine du Roussillon.

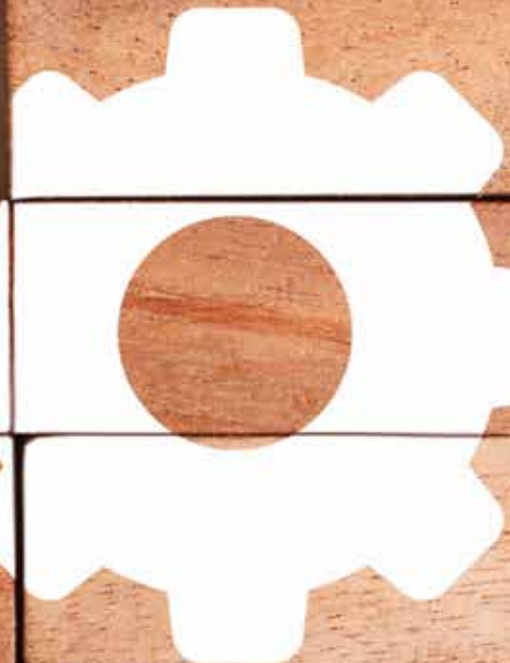
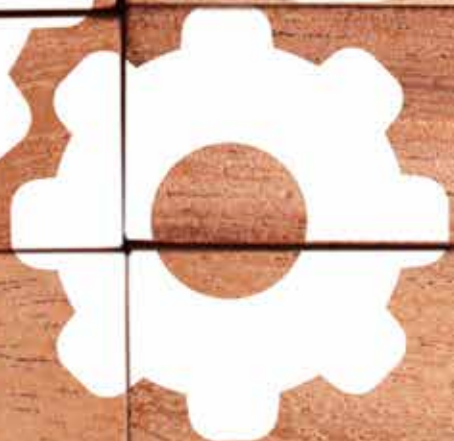
Les 10 communes offrent leurs possibilités d'accueil, de loisirs et de vie : écoles, commerces, thermalisme, plans d'eau aménagés, circuits de randonnées et un patrimoine historique remarquable.

10 communes 183.93 km² 20 310 habitants





COMPÉTENCES





Les compétences de la Communauté de Communes

Les compétences de la Communauté de Communes

Compétences obligatoires :

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :**

- Maillage de voies piétonnes et cyclables entre les communes de la Communauté de communes du Vallespir.
- Participation au Pays Pyrénées Méditerranée.
- Aménagement rural d'intérêt communautaire.

- **Actions de développement économique :**

Dans les conditions prévues à l'article L. 4251 - 17 du code général des collectivités territoriales.

-Création,aménagement,entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire.

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaires. Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- Les actions participant à la redynamisation des commerces et services en centre-ville et celles encourageant le maintien ou l'installation d'activités commerciales sur l'ensemble du territoire.

- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :**

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.**

- **Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.**



Compétences optionnelles :

- **Politique du logement et du cadre de vie :**

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées. Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

- Les logements sociaux du presbytère de Reynès et la Forge de Reynès.

- Étude pour implantation de logements sociaux au sein de la Communauté de communes du Vallespir.

- Gestion du système de téléassistance des personnes âgées sur le territoire de la communauté.

- **Création, aménagement et entretien de la voirie :**

Sont de l'intérêt communautaire :

- Les voies reliant directement les zones d'activités aux voies d'accès à l'autoroute et les chemins départementaux.
- Les voies départementales en traversée d'agglomération et leurs dépendances.

- **Actions sociales d'intérêt communautaire :**

- Actions communautaires en matière de petite enfance et enfance jeunesse locale (à l'exclusion des garderies municipales)
Sont de l'intérêt communautaire les actions définies ci-dessous :

Compétences facultatives :

- **Fourrière animale**

- **Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs suivants :**

- Piscine couverte intercommunale.
- Création d'une maison de l'eau à Le Boulou : entretien et fonctionnement confiés à la commune.
- Création d'un espace muséal : la gestion de cet espace assurée par le CIMP (approuvée par délibération du conseil communautaire du 28 mars 2009)
- Création d'une salle de spectacle à Céret : entretien et fonctionnement confiés à la commune.

- **Actions communautaires de sauvegarde et renforcement de l'identité du territoire :**

- Enseignement instrumental individuel et formation musicale collective délégués contractuellement à

- Fonctionnement des crèches avec un plan d'actions comprenant la rationalisation.

- Création d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) multi-sites.

- Création d'un poste de coordonnateur petite enfance à mi-temps.

- Création, gestion aménagement et entretien de l'ensemble des équipements publics affectés aux accueils de loisirs sans hébergements pour les jeunes (à l'exclusion des garderies municipales)

- **Création et gestion de maisons de services au public et définitions des obligations de service au public y afférentes**

En application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relations avec les administrations.



l'association «Enseignement musical en Vallespir»

- Mise en place de manifestations culturelles communautaires organisées par la communauté de communes.
- Adhésion et participation au Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter.

- **Grand cycle de l'eau hors GEMAPI**
(item 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement)

- **Instruction des autorisations d'urbanisme**

- **Prestation de service et coopération locale**

- **Contrat local de santé** *(nouvelle compétence depuis juin 2021)*





Nos instances décisionnelles

Nos instances décisionnelles



20 bureaux



11 conseils
communautaires



220 délibérations

Conseil communautaire :

Suite aux élections municipales de 2020, le conseil communautaire se compose de **35 membres et de 5 suppléants**, répartis comme suit :

Communes	Population	Représentants
Céret	7 934	12
L'Albère	76	1 + 1 supp.
Le Boulou	5 160	9
Les Cluses	223	1 + 1 supp.
Le Perthus	534	1 + 1 supp.
Maureillas Las Illas	2 542	4
Reynès	1 217	2
Saint Jean Pla de Corts	2 353	3
Taillet	94	1 + 1 supp.
Vivès	177	1 + 1 supp.
Total	20 310	35 + 5 supp.

Le conseil communautaire est présidé par Mr. Michel Coste, maire de Céret

Bureau :

Le bureau se compose de **10 membres** : le Président et 9 Vice-Présidents qui ont été élus par le conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L 5211.10 du CGCT.



9 Commissions thématiques :

Ce sont des instances composées d'élus communaux et intercommunaux qui travaillent les projets en amont des bureaux et conseils communautaires.

Développement économique et tourisme

Président M. François Comes, Maire de Le Boulou.

Agriculture, forêt et liège

Président M. Alain Raymond, Maire de Taillet.

Enfance jeunesse

Président M. Jean Vila, Maire de Maureillas-la- Illas.

Habitat - accès services publics - santé

Président M. Thierry Thadee, Maire de Le Perthus.

Transition énergétique

Président M. Guy Gatounes, Maire de Reynès.

Mobilité et tourisme vert

Président M. Marc de Besombes Singla, Maire de l'Albère.

Gestion et valorisation des déchets

Président M. Robert Garrabé, Maire de St Jean Pla de Corts.

Aménagement du territoire et GEMAPI

Président M. Alexandre Puignau, Maire de Les Cluses.

Voirie, travaux

Président M. Jacques Arnaudies, Maire de Vivès.

Nombre total de commissions toutes compétences confondues sur l'année 2021 : **37**



L'organisation de la Communauté de Communes



L'organisation de la Communauté de Communes :



79,17 agents en équivalents temps-plein inscrits sur le tableau des effectifs



Parité
(30% d'hommes et 70% de femmes)

La Communauté de Communes du Vallespir, en matière d'effectif, compte au 31 décembre 2021 :

117 Agents permanents

50 Titulaires

53 Contractuels permanents en CDI / CDD art. / contrats aidés / apprenti / contrats de projet

14 Contractuels non permanents (saisonniers, occasionnels ou service civique)

Positions particulières :

- 1 agent en congés parental
- 1 agent en disponibilité
- 2 agents détachés au sein de la collectivité
- 2 agents détachés dans une autre structure
- 6 agents en contrat parcours emploi compétence
- 1 apprenti

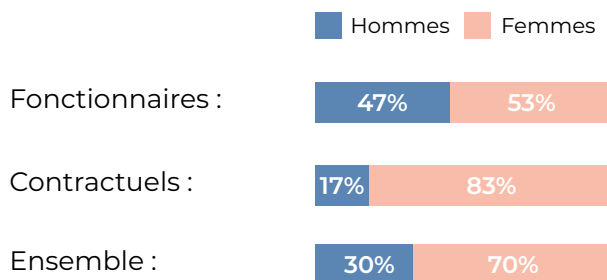
Pyramide des âges :

En moyenne, les agents de la collectivité ont 45 ans.

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	46
Contractuels permanents	37
Ensemble des permanents	41,5
Âge moyen* des agents non permanents	
Contractuels non permanents	26

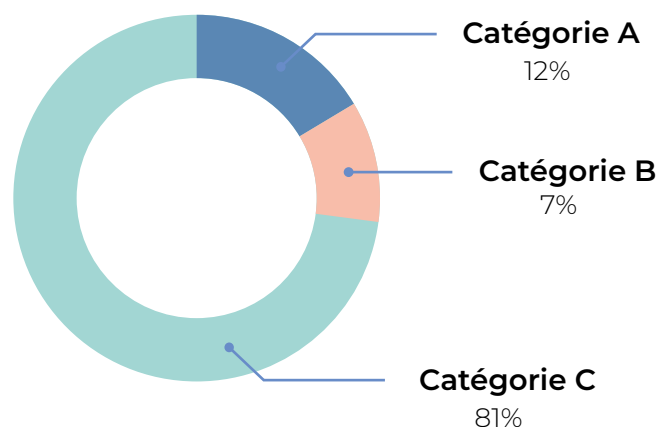
* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Par genre et statut :

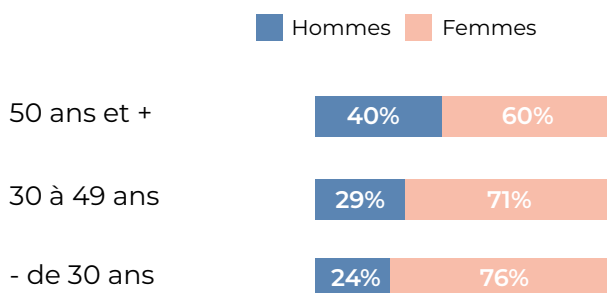


101,37 agents en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2021

Par catégories :



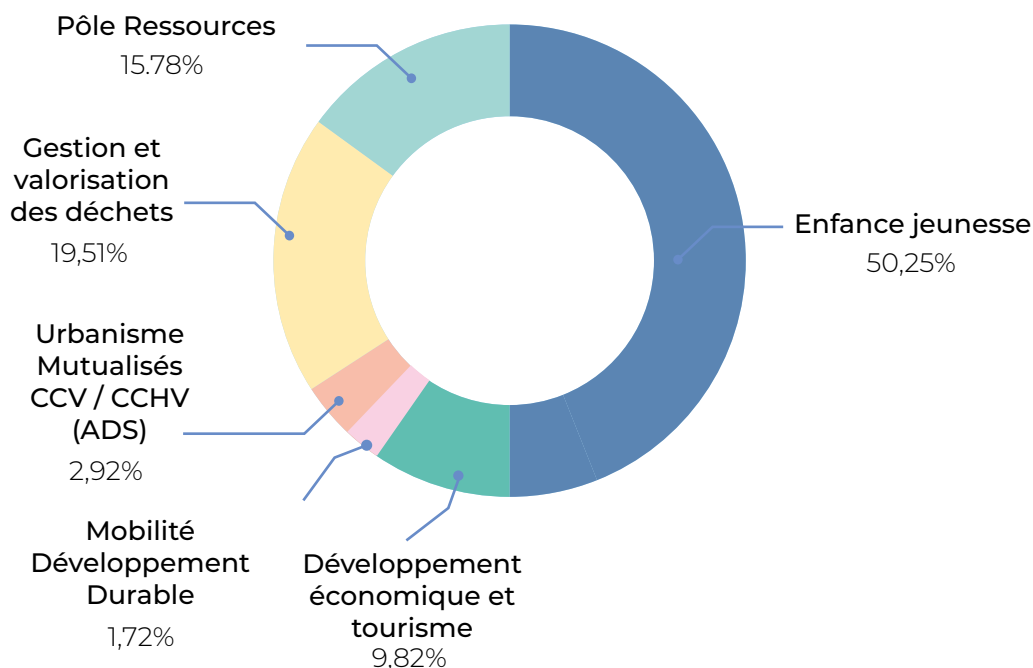
Pyramide des âges des agents sur emploi permanent :



Budget et rémunérations :

Les charges de personnel représentent 24,37% des dépenses de fonctionnement :

Budget de fonctionnement : 15 199 219,93 €
Charges de personnel : 3 705 278,76 €



Absences :

En moyenne, 34,05 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par fonctionnaire.

En moyenne, 37,17 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par agent contractuel permanent.

Taux d'absentéisme global*	
Fonctionnaires	10,84%
Contractuels permanents	14,17%
Ensemble des permanents	12,17%
Contractuels non permanents	5,48%

* toutes absences confondues, y compris maternité, paternité et autre

Temps de travail 2021 :

Temps plein :

Gestion et valorisation des déchets : 1 540h

Autres services : 1 607h

Congés annuels : 32 jours ouvrables

46,8% des agents permanents ont eu au moins 1 jour de carence prélevé. La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie.

Accidents du travail :

2 accidents du travail déclarés au total en 2021.

En moyenne, 14,5 jours d'absence, consécutifs par accident du travail.

Prévention et risques professionnels :

Assistants de prévention : 2 assistants désignés.

Formation : aucune formation liée à la prévention n'a été suivie.

Les effectifs du pôle enfance jeunesse ont été augmentés par la reprise de la gestion du service d'accueil de loisir périscolaire incluant les communes de Le Boulou et Reynès pour la 1ère année.

Actions sociales et protection sociale complémentaire :

La collectivité participe aux contrats de prévoyance (49 agents concernés).

Montants annuels prévoyance	
Montant global des participations	12 154,33€
Montant moyen par bénéficiaire	248,05€

Relations sociales :

Jours de grève : 9 jours de grève recensés

Comité technique local : 6 réunions dans la collectivité, 2 réunions du CHSCT

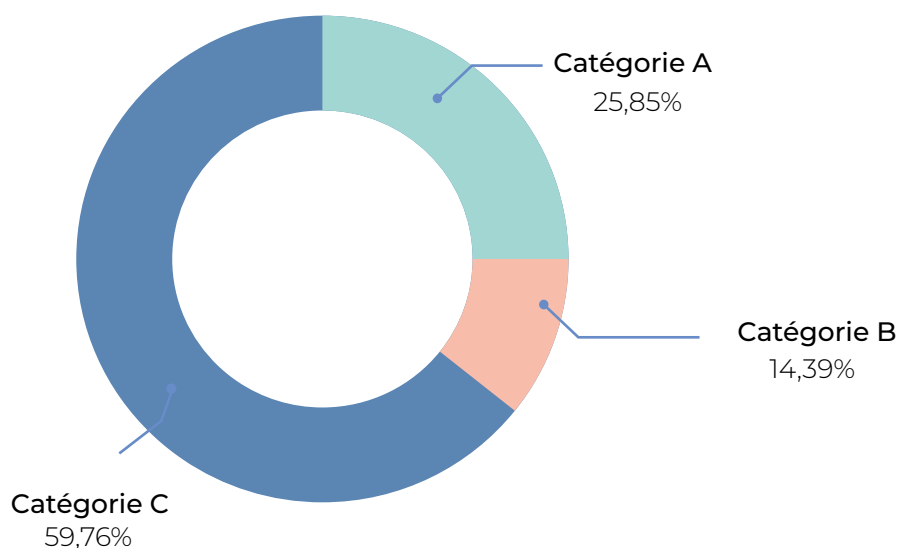


Formation :

En 2021, 46,35% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour.

205 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021.

Nombre moyen de jours de formation par agent permanent : 2,69 jours



Évolutions et décisions marquantes RH :

Rentrée scolaire 2021

- Reprise en régie directe de la gestion des accueils périscolaires de Céret et Maureillas-las-Illas.
- Ouverture des accueils de loisirs périscolaires du Boulou et Reynès.



Élaboration des lignes directrices RH

Objectifs validés en comité technique :

Moderniser le fonctionnement des services, les adapter aux méthodes professionnelles modernes et aux évolutions structurelles de la collectivité :

- Amélioration du système d'information.
- Dématérialisation/ simplification des procédures.
- Automatisation du système de collecte des déchets ménagers.
- Modernisation des méthodes de travail.

Communiquer et concerter pour que le dialogue social soit une composante de l'action politique et l'agent, le partenaire de l'élus :

- Asseoir la culture de la communication et de la concertation.
- Gérer les décisions relatives au personnel dans la transparence et le dialogue.
- Transparence et lisibilité des décisions individuelles.

Maîtriser la masse salariale et l'évolution des effectifs :

- Gérer l'évolution des effectifs et des compétences.
- Mutualiser avec les communes membres ou autre communauté de communes.
- Adapter les compétences aux évolutions de la collectivité.
- Privilégier la réorganisation interne avant de recourir au recrutement.

Partager le projet de territoire :

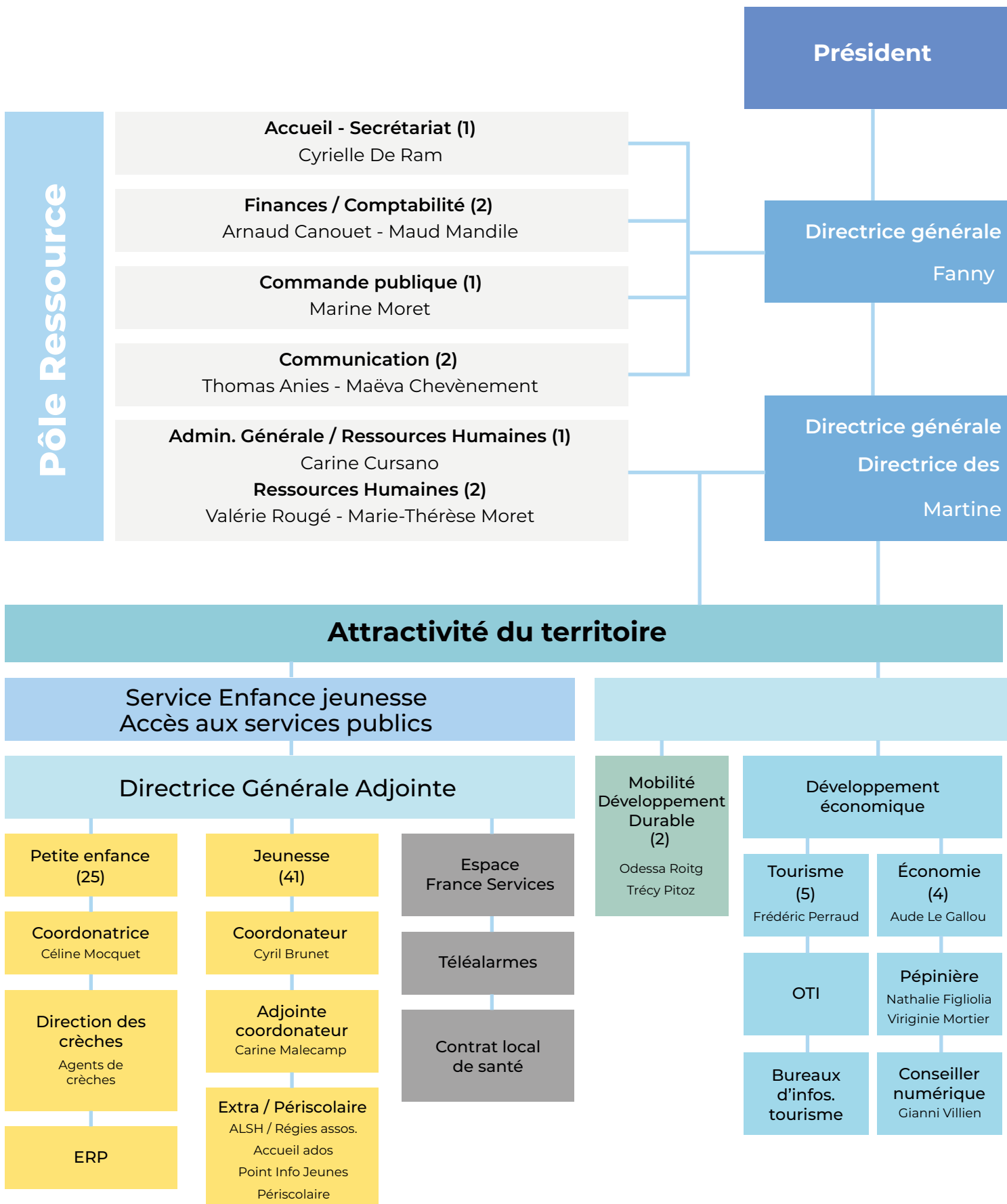
- Se situer par rapport au projet de mandat.
- Donner un sens collectif au travail en prenant en compte les individualités.
- Favoriser la construction des parcours professionnels individuels.
- Être attractif par la qualité de vie au travail et la poursuite d'une politique d'actions sociales.



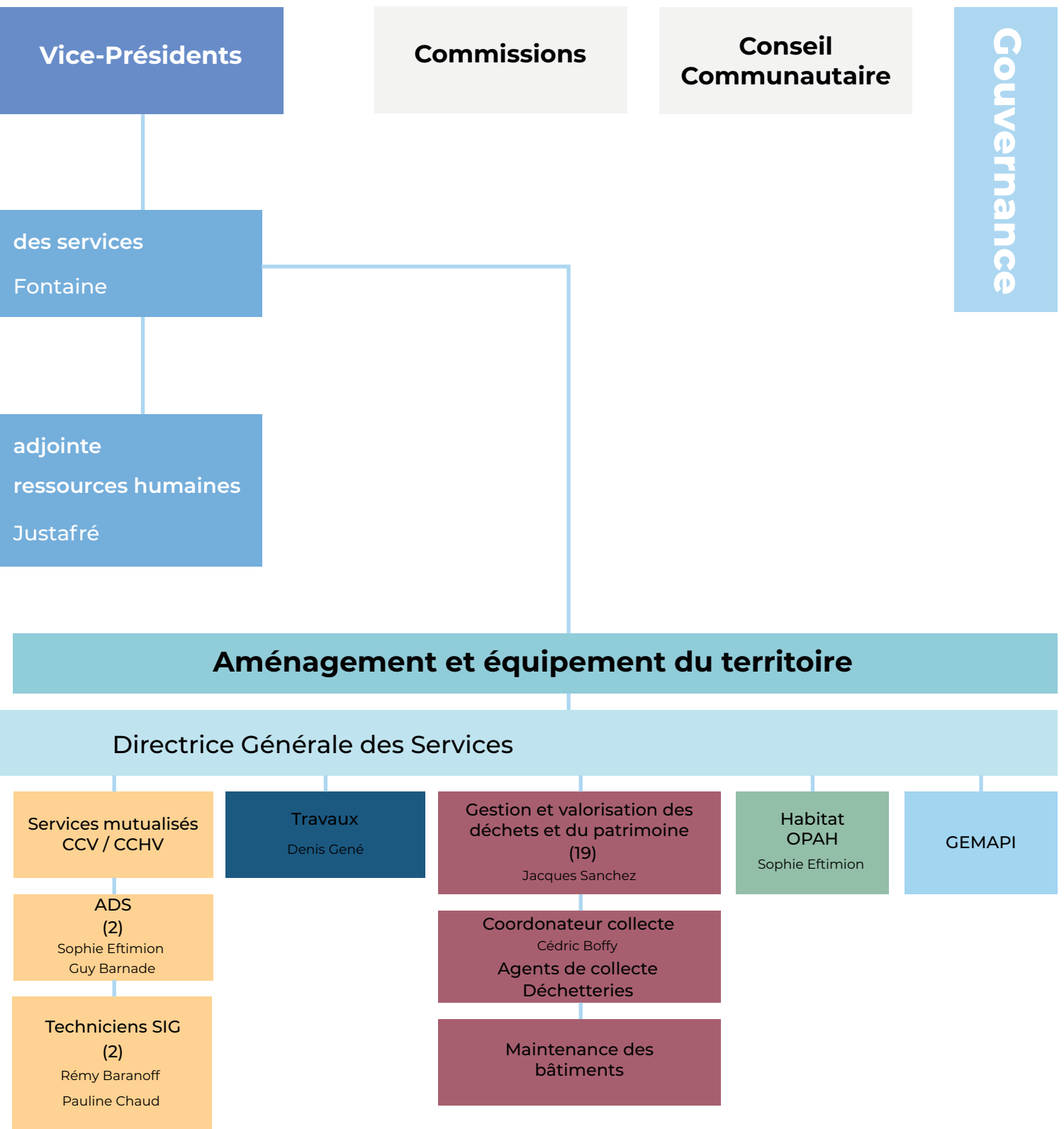
- Dénonciation de l'engagement avec le comité des œuvres sociales du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales.
- Création de l'association C.O.S Vallespir qui reprendra l'action sociale de la collectivité à partir de 2022.
- Mise en place de la solution dématérialisée pour la gestion des demandes de congé BL-RH Mobile.
- Changement de direction au service de l'office de tourisme intercommunal et mutualisation du poste du directeur avec l'office de tourisme du Boulou.
- Pôle économique : contractualisation avec l'État sur 2 dispositifs : conseiller du numérique et Petites Villes de Demain.



Organigramme des Services



de la CCV







Finances de la Communauté de Communes

Les finances de la Communauté de Communes



Le budget de la Communauté de Communes se compose d'**un budget général** et de **6 budgets annexes**.

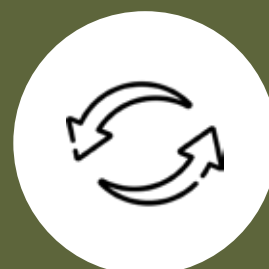
Pour chaque budget, on distingue les opérations du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, dépenses courantes) et celles d'investissement.



17,47 M€ de recettes de fonctionnement



15,20 M€ de dépenses de fonctionnement



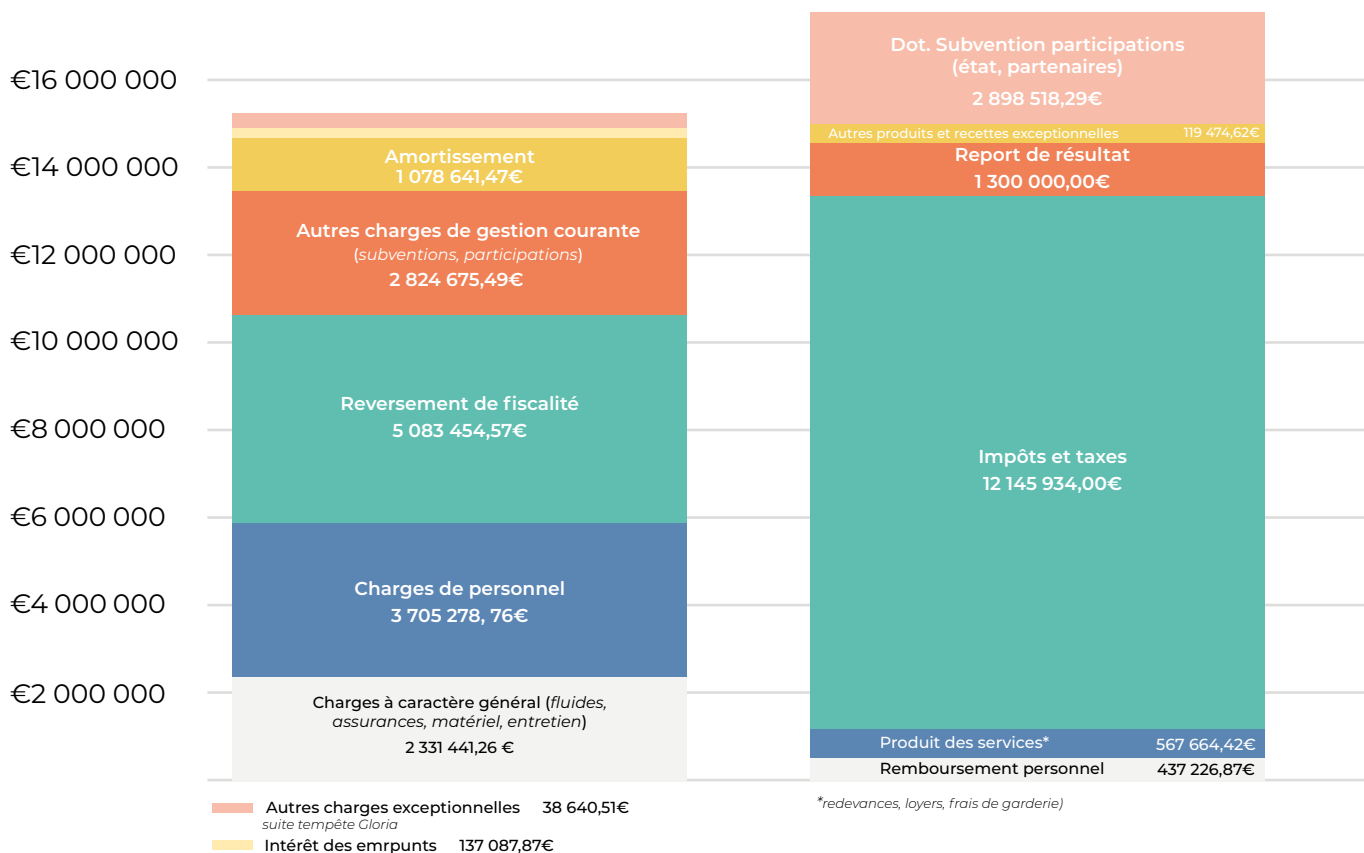
2 269 K€ d'excédent à reporter

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement :

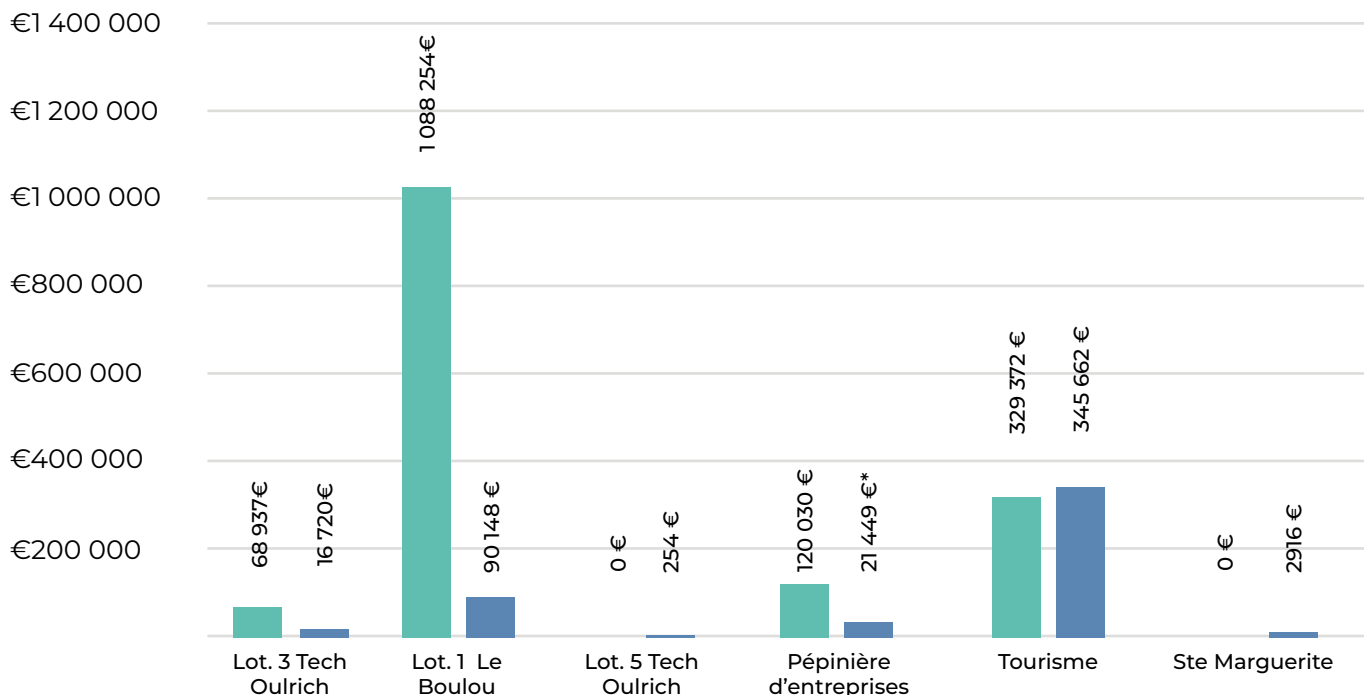
Dépenses : 15 199 219,93 €

Recettes : 17 468 818,20 €



Budgets annexes :

■ Dépenses ■ Recettes



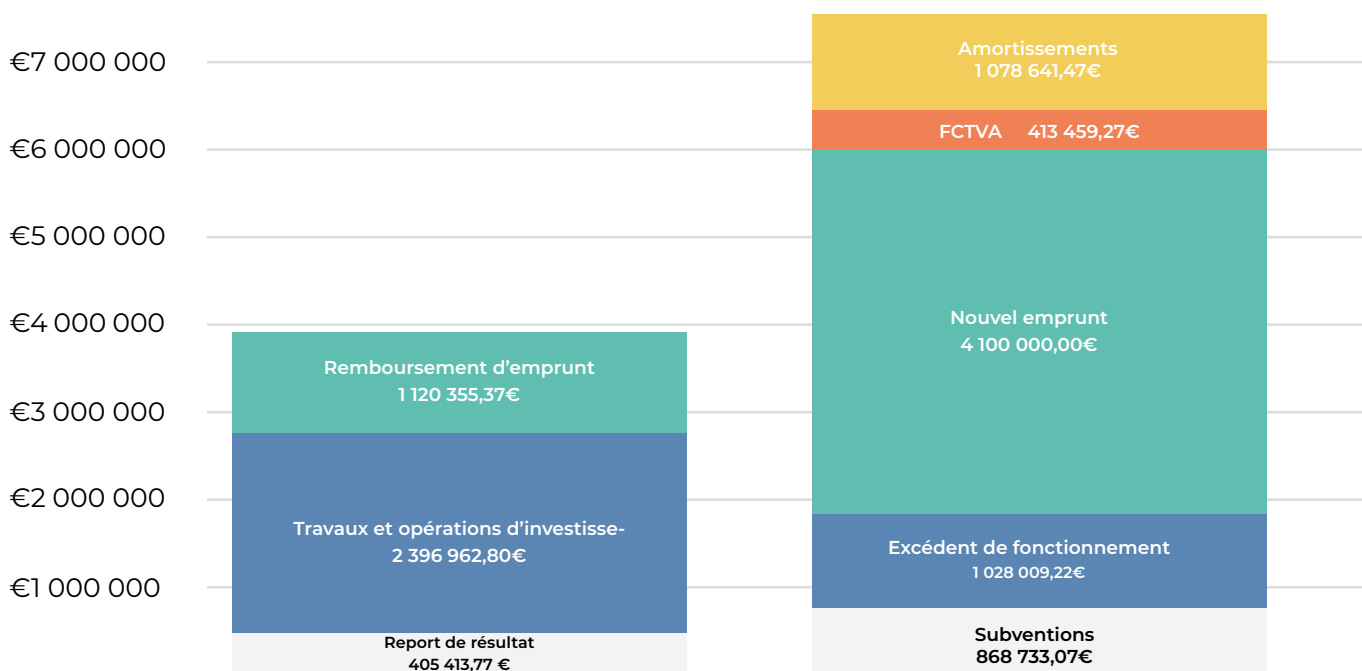
Budget d'investissement :

Les opérations du budget d'investissement entraînent la modification de la valeur du patrimoine de la collectivité : travaux, construction de bâtiments et du remboursement des emprunts.

Budget principal :

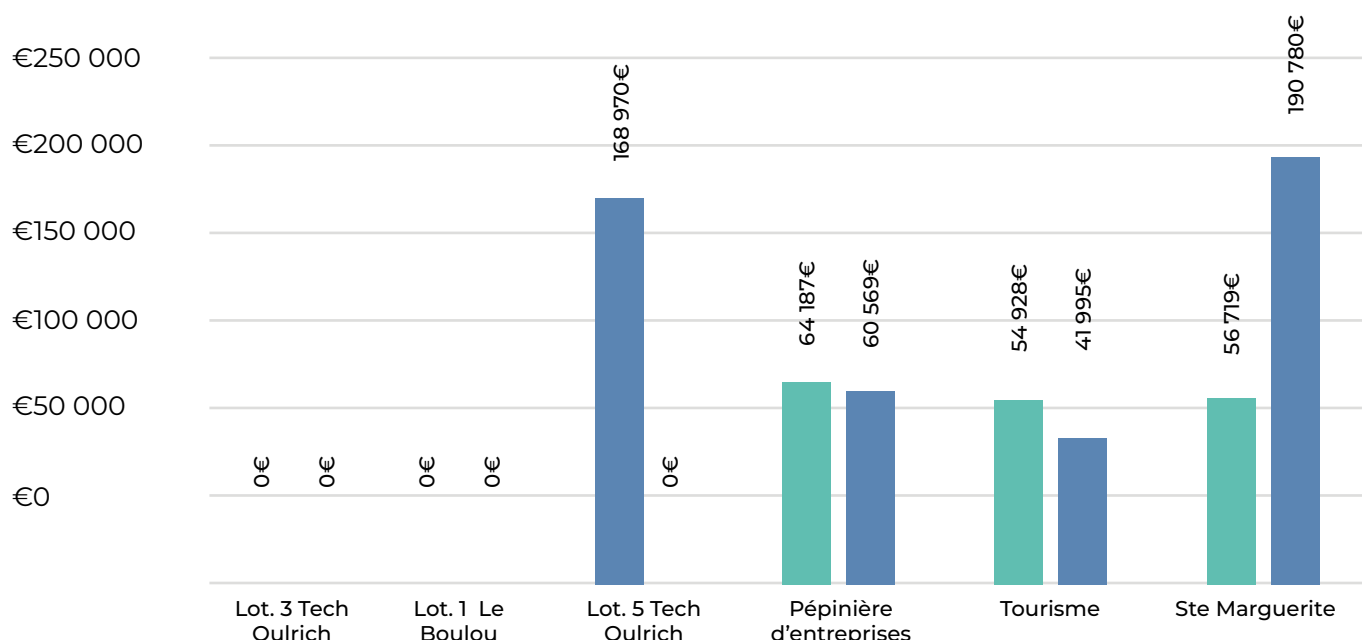
Dépenses : 3 922 731,94 €

Recettes : 4 388 843,03 €



Budgets annexes :

■ Dépenses ■ Recettes



Subvention aux associations :

Nom	Montant mandaté (budget)
EMV Vallespir (Musique en Vallespir)	90 000€
IML (Institut Méditerranéen du Liège)	10 000€
Conseil Départemental d'Accès aux Droits	1 500€
CIMP (Musée de la musique de Céret)	80 000€
MJC Maison des Jeunes et de la Culture Le Boulou	90 000€
ASCP Association sportive et culturelle Le Perthus	15 000€
Centre de Loisirs associatif Céret	70 000€
AMUVAL (Automne Musical en Vallespir)	22 500€
La Frontera (Les Déferlantes)	170 000€







Développement économique :

Développement économique :



11 nouveaux créateurs
dans la pépinière
d'entreprises Vall-Up

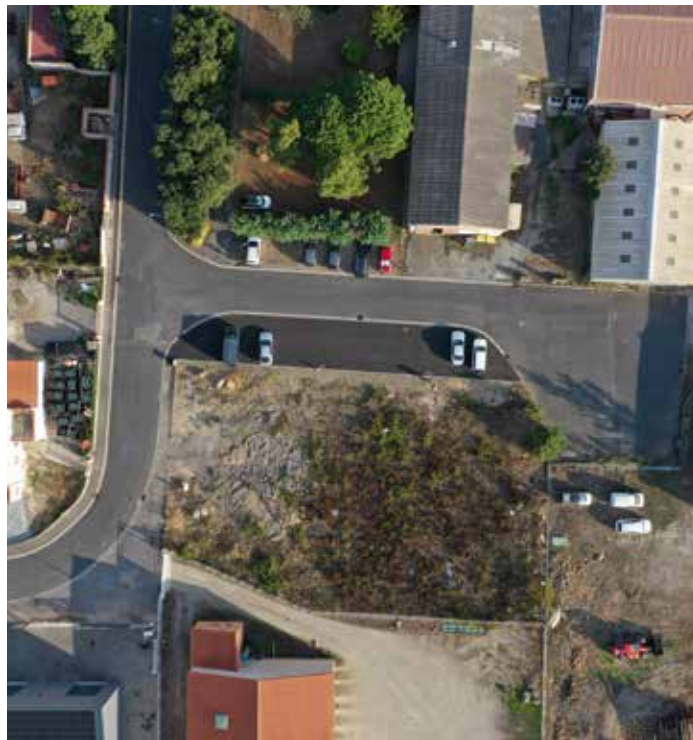


2 nouveaux agents
recrutés

Commercialisation des zones d'activités économiques :

En début d'année 2021, il restait 15 parcelles à la vente au Boulou. Pendant l'année, 2 ventes sont intervenues. Il reste donc 13 parcelles à la vente, dont 5 sont réservées.

Il restait également début 2021, 5 parcelles à la vente à Céret, dans le lotissement Tech Oulrich III. Un lot a été vendu et les quatre derniers lots sont réservés.



Aides aux entreprises :

Aide Leader

Le programme *Leader Pyrénées-Méditerranée*, élaboré par le Pays Pyrénées-Méditerranée (PPM) prévoit l'aide directe à la création et au développement d'entreprises selon une grille de critères de sélection.

L'aide européenne n'est mobilisable que si le créateur ou le chef d'entreprise peut justifier avoir obtenu une « contrepartie nationale publique » (c'est-à-dire une subvention du Département, de la Région, de l'État ou d'une collectivité locale).

En 2021, 2 entreprises du territoire ont bénéficié de la subvention du programme européen LEADER, mis en œuvre par le PPM, dont l'objectif est de dynamiser notre économie locale.

Avec un cofinancement apporté par la Communauté de Communes, le montant total des aides octroyées par la CCV au cours de cette dernière année au titre du cofinancement LEADER est de 4 000€.

Aide immobilier d'entreprises

L'aide à l'immobilier d'entreprises permet aux communautés de communes d'intervenir financièrement pour aider les entreprises dans leur projet de construction. Cette aide directe peut être complétée par l'intervention de la Région Occitanie. Cette aide directe a pour objectif d'aider les entreprises, qui doivent présenter un projet de développement et de croissance nécessitant un besoin d'investissement immobilier.

Pour l'année 2021, 1 entreprise du territoire a obtenu la subvention de la CCV, pour un montant de 13 925€.



La politique locale du commerce et le projet Foccal de la région Occitanie :

Mis en œuvre par la Région Occitanie le dispositif, FOCCAL soutient le commerce et l'artisanat en centre-ville ou centre-bourg en Occitanie, à travers du portage foncier et immobilier, et des travaux de restructuration.

L'ARAC (Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction) est missionnée par la Région pour le pilotage de ces opérations. Le cabinet AID intervient en tant qu'expert sur la partie étude de marché et positionnement commercial. Une consultation des habitants sur l'offre commerciale et les besoins a été diligentée pour évaluer la commercialité des centres-villes. Pour bâtir le premier programme d'actions, la Région a rencontré 17 territoires et a choisi **la ville de Céret** comme seul site expérimental à l'échelle du département des P.O. La CCV

agit en tant qu'assistante de la commune et assure l'interface avec la Région.

C'est un outil de financement et d'intervention au service des collectivités locales pour faciliter les acquisitions, la réalisation de travaux pour la remise en marché de locaux essentiellement commerciaux et artisanaux : 120 millions d'euros sont débloqués par la Région.

CÉRET CENTRE VILLE 154 COMMERCES

Les projets qui seront envisagés ne se limiteront pas aux locaux professionnels mais aussi à l'habitat. Ce dispositif commencera par établir un diagnostic local déjà bien avancé sur Céret par les services de la Ville et de la CCV.

Il faudra ensuite définir une stratégie et des priorités locales qui sont déjà en cours notamment dans le projet du Plan Local d'Urbanisme.



Le premier ministre en déplacement au distriport du Boulou :

Le 22 Octobre 2021, une délégation ministérielle a visité le site de l'opérateur VIIA Connect du Boulou, témoignant ainsi du soutien majeur de l'Etat dans le développement du fret ferroviaire. En effet, le Plan de Relance consacre un axe de son intervention sur le ferroutage et le renforcement des autoroutes ferroviaires, telles que Le Boulou-Luxembourg et Le Boulou-Calais. Le site du Boulou était donc sous le feu des projecteurs fin d'année 2021, permettant d'envisager avec optimisme le développement futur de l'activité ferroviaire au Boulou, et plus particulièrement en amont de la commune sur le site d'En Cavailles.



Maison Sainte Marguerite - Pôle de développement agricole d'excellence :

Construit à l'origine par la famille Job en 1924, le bâtiment «Sainte-Marguerite» à Céret a évolué au gré des activités et des propriétaires. La CCV y a vu un réel potentiel afin de donner une nouvelle dynamique sur l'ensemble du territoire. En effet, le site «Sainte Marguerite» accueillera la brasserie Cap D'ona, entreprise prestigieuse dans sa catégorie, 50 fois médaillée d'or pour ses bières et élue meilleure bière du monde à de nombreuses reprises.

Désaffectée depuis plus de 20 ans, l'usine s'étend sur une surface de 5 400m² sur une parcelle de 21 500m². L'économie circulaire est au cœur du projet économique de Cap D'ona, autre valeur ajoutée du partenariat entre la CCV et le leader mondial de fabrication de bières artisanales. Enfin, c'est une entreprise qui crée de nouveaux emplois en lien avec la consolidation de la filière agricole dans le cadre du PAEN (Périmètre Agricole et Espace Naturel) ainsi que la création d'une nouvelle filière locale de production de céréales.

Cap D'ona deviendra alors un véritable marqueur de territoire qui permettra de développer le tourisme brassicole, sur un territoire qui compte déjà de nombreux brasseurs. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets de réhabilitation des friches industrielles, lancé courant novembre.

L'entreprise Cap D'ona se consacrera aux aménagements intérieurs et à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toitures. L'aide "France Relance" constitue un véritable levier pour la réalisation de cette opération.

La CCV sera bailleur sur une durée de 20 ans et à la fin de l'échéance Cap D'ona sera propriétaire des locaux. Le coût de l'opération porté par la CCV équivaut à près de 4M€ : Il a été financé par 80% d'aides publiques et privées.



Un conseiller numérique dédié à l'accompagnement des entreprises :

La Communauté de Communes du Vallespir a été retenue dans le dispositif national Conseiller du Numérique France Service et bénéficie du financement d'un poste pour 2 ans. Un conseiller CNFS a été recruté le 01 novembre 2021. Sa mission sera spécifiquement dédiée à l'accompagnement au numérique auprès des entreprises du Vallespir. Dans ce sens, il exercera ses fonctions au sein du service développement économique, dans les locaux de la Pépinière d'Entreprises Vall Up à Céret.

Accompagnement personnalisé sur mesure :

- **Administratif** : aide aux démarches en ligne (URSSAF, RSI, Impôts...) et à la dématérialisation (Chorus Pro, permis de construire...)
- **Commercial** : aide à la création de site internet, propositions de solutions d'e-commerce...
- **Marketing** : création de pages pour les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn...), amélioration du référencement, découverte d'outils marketing, solutions de création de flyers et visuels
- **Découverte d'outils** : initiation à l'informatique (matériel, messagerie, internet, traitement de texte...), systèmes de visioconférence gratuits et sécurisés, sites internet utiles, outils collaboratifs...

Au plus proche des besoins des entreprises du territoire, le CNFS du Vallespir a également un rôle d'itinérance et se déplacera pour assurer un service de proximité avec mise en place d'ateliers.



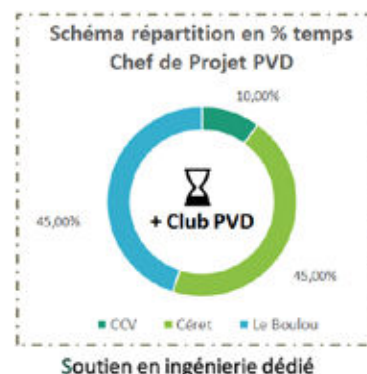
Mission «Petites Villes de Demain» :

Démarche initiée en 2019, le programme « *Petites Villes de Demain* » donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses

de l'environnement, où il fait bon vivre. Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE), porté localement par la Pays Pyrénées Méditerranée et signé en 2021. Dans ce cadre, deux communes sur le territoire du Vallespir ont été labellisées : **Céret et Le Boulou.**

L'appui en ingénierie est déclenché par le recrutement d'un chef de projet. Le recrutement a été lancé en octobre 2021. Près de 20 candidatures ont été reçues. Son arrivée s'est effectuée au printemps 2022 : c'est une personne spécialisée en ingénierie de projet. Elle sera mise à disposition des deux communes. Son temps de travail est réparti comme suit :

L'agent sera rattaché au service développement économique de la CCV. L'ANCT et la Banque des Territoires subventionnent le recrutement du chef de projet PVD à hauteur de 75 % du salaire chargé.



Les animations économiques de la CCV :

Fédérer les entreprises autour d'événements phares :

Le Tour de France

Réalisation de portraits :

La réalisation de portraits d'entrepreneurs : un portrait par jour et cela pendant les 66 jours qui précèdent le départ de la course.



Distribution de kits de décoration :

La Communauté de Communes du Vallespir a mis à disposition gratuitement des entreprises un kit de décoration à l'effigie du Tour de France.

Ces opérations liées étroitement avec celle des portraits a joué un rôle fédérateur entre les entreprises des différentes communes du territoire.



Rencontre inter-entreprises et événementiel économique à l'occasion des Déferlantes :

Le 1er octobre 2021 a eu lieu la première rencontre inter-entreprises de la Communauté de Communes, dans le parc du Château d'Aubiry, où les chefs d'entreprises du Vallespir étaient conviés.

Cette soirée de réseautage a été d'abord l'occasion de se rencontrer et de présenter les entreprises nouvellement installées sur le territoire.



Le forum «Osez l'entreprise» de retour dans le Vallespir au printemps :

Une quarantaine de partenaires ont été réunis l'espace d'une matinée pour répondre aux questions des entrepreneurs désireux de créer, transmettre, développer et innover.

Organisé avec la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris et le Pôle Emploi, ce forum gratuit a eu lieu au printemps 2021 au lycée d'Argelès sur Mer.



Évènements :

• Juillet 2021 - Soirée des résidents

Organisation de la première soirée des résidents Vall-Up en présence de 2 invités extérieurs : Frédéric Comella, fondateur de la start-up *Aitakes* et Vincent Pigailien créateur de *Sortir les Kids*.



• Septembre 2021 - Arrivée de la nouvelle animatrice

Une nouvelle animatrice Nathalie Figliolia est arrivée le 27 septembre pour reprendre la gestion, l'animation de la pépinière et le suivi des résidents pour remplacer Léa Ferrand, animatrice de la pépinière depuis 2019.



• Octobre 2021 - Accueil de la Start-up est dans le pré Occitanie, 1ère édition

Le 28 juin, Le réseau des Incubateurs et Pépinières d'Occitanie (RésO IP+) a lancé le concours à destination des porteurs de projet d'entreprises innovantes LA STARTUP DANS LE PRÉ en version Régionale !

Le Vallespir a accueilli à cette occasion une étape de l'événement le 12 octobre 2021. A l'issue du processus de sélection, 8 projets ont participé à cette étape pour se rendre à la grande finale du concours le 21 octobre au cours de laquelle Aline Galmiche habitante du Boulou, s'est vu décerner le Prix de la Région Occitanie RésO IP+ pour son projet « Phoenix » de fabrication de produits alimentaires issus du recyclage des drèches.



• Octobre - Novembre 2021 Détection de la 3ème promotion : appel à projet «Fais déferler ton idée»



8 candidats / 5 sélectionnés / 3 lauréats :

- **Senso Natura** : expérience immersive dans la nature grâce à la réalité virtuelle pour un moment de déconnexion.
- **Hervé Bessières** produit une boisson peu alcoolisée produite à partir de fruits autres que le raisin.
- **Marianne Ferland Dutil** : projet de scénographie pour l'espace Chill du Festival.



Vall-Up :

Accompagnement de la 2ème promotion de créateurs :

Les 6 lauréats de l'appel à projet «*Mon projet pour booster le Vallespir*» ont pu tout au long de l'année être accompagnés dans la création et le développement de leur entreprise. Ils ont entre autres pu suivre des formations de marketing, de gestion, des coachings individuels, rencontrer des experts comptables, avocats, spécialistes en propriété intellectuelle selon les besoins de chacun.

Chiffres clés de 2021 :

- 11 nouveaux résidents
- 82% de taux de remplissage de la pépinière
- + de 40 entreprises rencontrées
- 6 emplois créés par les entreprises résidentes
- 2 comités de sélection, 3 formations collectives, 12 moments conviviaux, 10 coachings individuels ou collectifs, 31 rendez-vous d'accompagnement des entrepreneurs.
- Labélisation de la pépinière dans le RésO IP+



Agriculture :

Lancement de la commission agriculture, forêt, et liège :

Les élus de la commission thématique se sont réunis à deux reprises avant l'été afin d'initier la réflexion en termes de dynamique agricole, de circuits courts, de production et consommation locales, et de foncier. À partir du bilan réalisé sur la période 2013-2020, les élus ont exprimé la volonté de mettre l'accent sur cette activité maîtresse du Vallespir, dans une perspective de durabilité et de souveraineté territoriale. Premier axe de travail : élaboration de la stratégie agricole et forestière.



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées Méditerranée labélisé :

La CCV souhaitant encourager le recours aux circuits courts et à la consommation de proximité s'est inscrite dans une démarche structurante de **Projet Alimentaire de Territoire (PAT)** porté par le Pays Pyrénées Méditerranée. Ils sont élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire. Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur le territoire.

Le premier trimestre 2021 a été consacré à la première phase de candidature du Pays à l'Appel à Projets national du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



La vie de la commission économique :

«Éductour» économique à la rencontre du territoire :

Les élus communautaires se sont rendus à deux reprises dans les parcs d'activités du territoire à la rencontre des entreprises.

Lors de ces visites, les élus emmenés par les deux Vice-Présidents François Comes, Maire de Le Boulou et Jean Vila, Maire de Maureillas- Las Illas.

Durant cette matinée, ils ont pu échanger avec différents entrepreneurs et commerçants de Saint Jean Pla de Corts et de Maureillas - Las Illas, avant de finir leur tournée par une visite du site de

l'autoroute ferroviaire du Boulou. Sur la deuxième visite les élus ont pu découvrir le Parc d'Activités Économiques (PAE) de la Cabanasse, le futur Tiers- Lieu à Reynès ainsi que le PAE Tech Oulrich à Céret avec la visite de l'usine Diam Bouchage.

Deux visites du territoire qui ont permis aux élus de mieux appréhender l'environnement économique réparti sur les 4 Parcs d'Activités Économiques et les commerces des centres- villes.

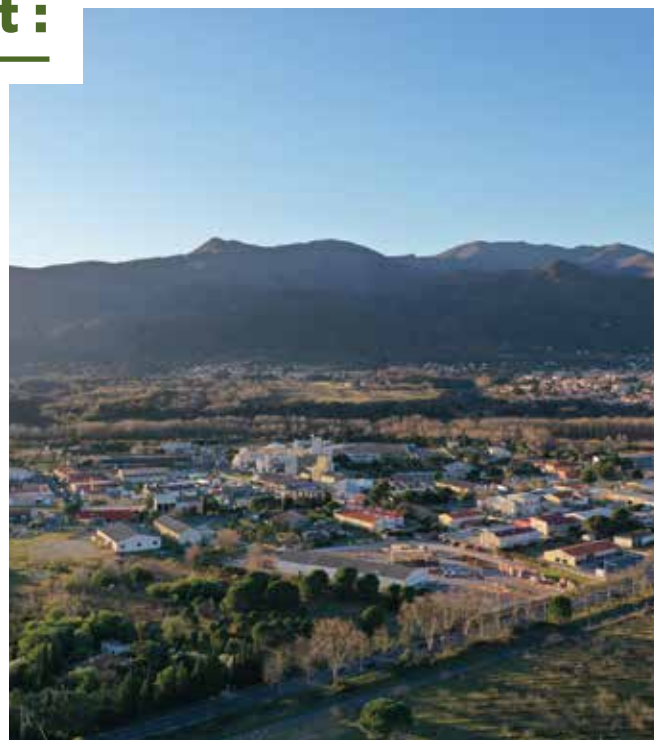


ZOOM TRAVAUX

Restitution finale projet d'extension/requalification du PAE Tech Oulrich de Céret :

Ce parc représente l'un des principaux pôles économiques du Vallespir, avec plus de 800 emplois et accueille une centaine d'entreprises. Afin de renforcer l'attractivité du parc par l'accueil de nouveaux projets ou la possibilité d'extension pour les entreprises implantées, la CCV a décidé de continuer à créer une nouvelle offre foncière.

Concernant la requalification du parc, les futurs aménagements seront adaptés aux usages et aux besoins des entreprises existantes. Attirer de nouvelles entreprises passe également par un accueil qualitatif, un parc équipé des services et d'espaces appropriés au développement des entreprises.



Un travail collaboratif a été initié avec le GETO, association d'entreprises du site.

Les entreprises ont en effet fait remonter à ce moment-là les différentes problématiques rencontrées et leurs besoins en stationnement, sécurité, accès poids lourds, signalétique...

- 5 hectares de foncier cessible seront aménagés,
- Création d'une nouvelle voirie interne pour fluidifier le trafic,
- Aménagement de pistes et bandes cyclables sur l'ensemble des voies et connectées à la voie verte et au centre-ville de Céret,
- Création de parkings
- Modernisation de la signalétique conforme aux attentes actuelles et limitant la pollution visuelle

Du point de vue attractivité économique, un plan d'actions solide et ambitieux a été élaboré par le bureau d'étude Terre d'Avance. Maintenant équipée d'une stratégie de marketing territorial à l'échelle du Vallespir, la CCV est à même de mettre en œuvre les actions validées par tous en lien avec l'ensemble des acteurs économiques.

Le Président a émis le souhait de mettre en place un PAE exemplaire, en équipant

de panneaux photovoltaïques tous les nouveaux bâtiments. La question de la création d'un réseau inter-entreprises pour la consommation de l'énergie produite a d'ailleurs retenue toutes les attentions. Un tel réseau permettrait à terme d'atteindre l'autonomie énergétique du parc. Les entreprises présentes ont indiqué leur volonté d'accompagner la CCV dans ces changements et ont approuvé les différents principes retenus.







Gestion et valorisation des déchets :

Gestion et valorisation des déchets



853 tonnes de verres collectées



6 317 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées



1 245 tonnes de déchets ménagers recyclables collectés

Chiffres clefs et principaux indicateurs :

Au 1er Janvier 2021, le territoire de la CCV comptait 20 882 habitants avec la répartition suivante :

% de population concernée				
Population	Communes	Point apport volontaire	Bacs de regroupement	Porte à porte
77	L'Albère	77		
5 452	Le Boulou	1 481	121	3 850
8 053	Céret	2 072	200	5 781
236	Les Cluses		44	192
2 610	Maureillas-Illas	2 219	391	
564	Le Perthus	150	228	186
1 312	Reynès	1 221	91	
2 292	Saint-Jean-Pla-de-Corts	2 090	202	
105	Taillet		105	
181	Vivès	181		
Total : 20 882		9 491	1 382	10 009
			20 987	
		45,22%	6,59%	47,69%
				54,28%

On constate que **54,28%** des communes sont dotées de bacs en porte à porte contre **45,22%** en points apport volontaire.

Ordures ménagères résiduelles et assimilés (OMR) :

Modes de collecte :

La collecte des ordures ménagères résiduelles est assurée en porte-à-porte sur une majorité du territoire.

Dans certains cas (impossibilité physique et/ou technique de collecte, voie privée, habitat isolé...) ont été mis en place des points de regroupement de proximité permettant de déposer les OMR dans des contenants restant en permanence sur le point (bacs roulants, colonnes semi-enterrées ou enterrées).

Depuis 2018, le programme de mise en place des colonnes est arrivé à terme.

6 317.43 T OMR ont été collectées, soit une hausse de 169,85 T par rapport à 2020 (6 147,58T)

Cela représente environ **302.53 kg/hab./an.** contre 292,92 kg/hab./an. en 2020, soit 9,61 kg en plus par habitant et par an.

Déchets ménagers recyclables (DMR) - Tri sélectif :

Modes de collecte :

Comme la collecte des OMR, la collecte DMR est assurée en porte-à-porte sur une majorité du territoire.

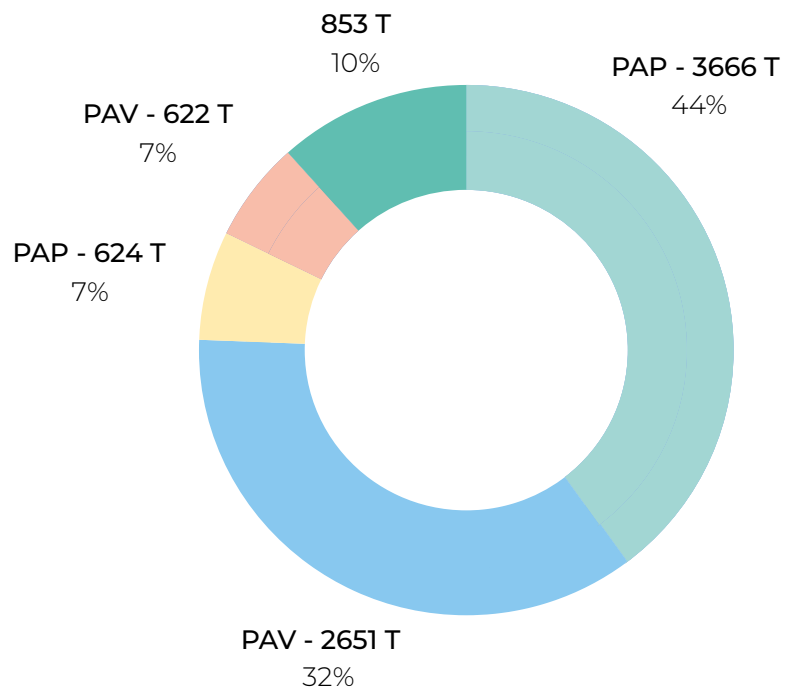
En 2021, 1 245,25 T de DMR ont été collectées, soit une hausse de 5,92 % par rapport à 2020 (1 171,59T).

Cela représente environ **59,33 kg/hab./an.** contre 55,82 kg/hab./an. en 2020, soit 3,51 kg de plus par habitant et par an.

Pour comparaison, la production moyenne départementale est de 64 kg/hab./an.



Pour comparaison, la production moyenne Départementale est de 276 kg/hab./an (2017)



PAV : Point apport volontaire / PAP : Porte à porte

On observe une relative stabilité des performances des déchets ménagers recyclables et une hausse des ordures ménagères.

Évolution des tonnages : tout venant :

Le tout-venant des déchetteries est traité de deux façons :

- Le SYDETOM 66 a confié à la société VEOLIA Propreté l'enfouissement du « tout-venant valorisable » à l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Espira de l'Agly.
- Le tout venant restant le contrat a été confié à la Ste CYDEL pour l'incinération à l'Unité de traitement et de Valorisation Énergétique de Calce.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DIB en tonnes	1 648 T	1 767 T	1 695 T	1 805 T	1 798 T	1 703 T	1 672 T	1 705,8 T
Coût / T	93 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	105 €	105 €
Coût annuel	153 264€	167 965€	161 025€	171 475€	170 888€	161 866€	175 587€	204 696€

On constate une hausse de 34T avec un coût du traitement de 105 € la tonne.

Verre :

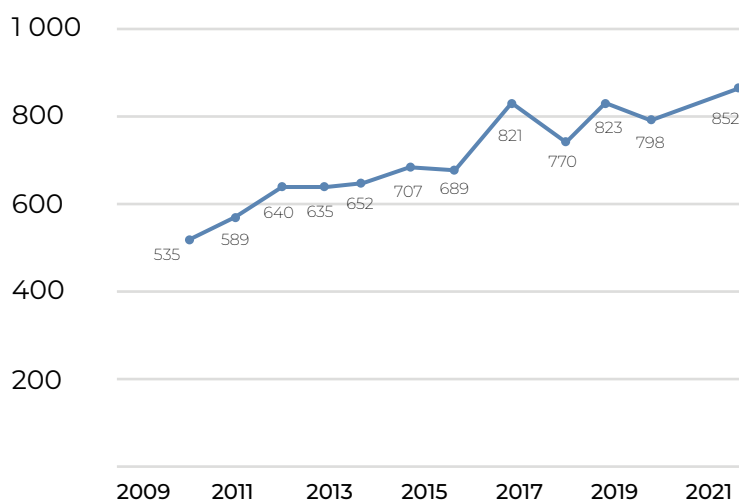
Modes de collecte :

La collecte du verre assurée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

En 2021, 852,92 T de verre ont été collectés par le prestataire privé Vial, mandaté par le SYDETOM 66.

Cela représente environ 40,64 kg/hab./an. contre 38 kg/hab./an. en 2020, soit 2,5 kg de plus par habitant et par an.

Pour comparaison, la production moyenne départementale est de 35 kg/hab./an.



Modalités d'exploitation du service :

Les modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets sont les suivants :

- Marché public de prestations de services pour **l'exploitation des déchetteries** de Céret et du Boulou (gestion du haut et bas de quai) depuis le 1er juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2023 à la société COVED Environnement.

Contrat / HT	Coût de gestion des déchetteries de Céret, Le Boulou et PDFDV	Recettes ferrailles, cartons, batteries	Participation au financement CCHV	Coût annuel
2019	624 457€ / HT	29 755	19 819	600 496€ / HT
2020	644 077	24 753	18 480	619 324€ / HT
2021	658 055€ / HT	48 189€	17 921€	591 945€ / HT

- Marché public d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'une activité économique de **collecte des encombrants** en Vallespir. Prestation de service réalisé par la Recyclerie du Vallespir depuis le 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2023.

Recyclerie	2019	2020	2021
	21 341€ / TTC	22 308€ / TTC	22 754€ / TTC

- Marché public de prestations de services pour la **collecte et le lavage des colonnes enterrées et semi-enterrées**. Contrat depuis le 1er août 2017 jusqu'au 28 juillet 2022 avec la société Veolia Propreté.

Contrat	Coût collecte TTC	Prix unit. / T	Coût lavage TTC	Prix unit. / HT / Coll.	Coût total annuel
2020	205 019€ (2 524 T)	73,85€ / HT / T	42 884€ (405 colonnes)	96,26€ / u	251 186€ / TTC
2021	230 938€ (2 670 T)	77,63€ / HT / T	47 803€ (419 colonnes)	101,18€ / u	278 702€ / TTC



Montant annuel global des dépenses et des recettes du service :

Fonctionnement	CA 2021	CA 2020	Recettes	CA 2021	CA 2020
Charges générales	1 319 126	1 278 882	Remb. sur rémunération du personnel	29 658	32 276
Charges personnel	716 624	817 893	Vente de composteurs	1 690	1 360
Contributions (sydetom)	1 389 878	1 064 396	Remb. autres redevables	24 404	18 479
Autres charges	36 576	45 335	Redevance enlèvement OM / DCH	160 499	179 895
Charges exceptionnelles			Produits divers de gestion courante	34 554	21 528
Emprunts			Produits de cessions	48 464	
Total des dépenses	3 462 205€	3 206 508€	TEOM	3 334 945	3 305 670
			Total des recettes	366 476	3 559 210
			Résultat :	204 270€	349 047€

Le résultat fait ressortir un excédent de **204 270 €**

Ce résultat ne tient pas compte de l'amortissement qui est d'environ de **336 611 €** annuels.

Gestion des déchetteries :

Depuis 2018, COVED ENVIRONNEMENT s'est vu confier, par appel d'offre la gestion des hauts de quai et bas de quai des deux déchetteries de Céret et du Boulou, ainsi que la gestion de la plateforme de réception des déchets verts du Boulou.

Ce marché d'une durée de 5 ans a débuté le 1er juillet 2018 et prendra fin le 30 juin 2023.

Les déchetteries sont équipées de 9 flux en bas de quai (bois, ferrailles, cartons, tout-venant, gravats, plâtre, éco-mobilier, souches bois et végétaux).

Depuis 4 ans la CCV optimise les flux en haut de quai des déchetteries à travers le concept de REP «Responsabilité Elargie du Producteur».

Il s'agit de contractualiser avec des éco-organismes.

Exemple: Eco-mobilier (*meubles*), Eco-TLC (*textile*), Ecologic (*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques*), Recylum (*piles et sources lumineuses*), Eco-DDS (*Déchets Diffus Spécifiques*) autrement dit les produits contenant des substances chimiques (*peintures, phytosanitaires..*)



Tonnage des déchets évacués sur les deux déchetteries :

	Bois	Ferrailles	Cartons	Tout venant	Gravats	Plâtre	Végétaux	Total
2020	788	380	395	1675	2292	165	839	6536 T
2021	844	379	434	1668	2572	136	815	6848 T
Variation 2020 / 2021	+7%	-0,3%	+10%	-1%	+12%	-18%	-3%	+5%

En comparaison avec l'année 2020, on peut constater une variation moyenne du tonnage de 5 %

Mais aussi une diminution des déchets végétaux de 3 %, mais une augmentation du tonnage général

Tonnage des déchets verts :

2020										Déchetteries		Professionnels	
Céret	Le Boulou	Maureillas	St-Jean	Vives	Reynes	Les Cluses	CCHV	Prats de Mollo	St Laurent	Céret	Le Boulou	Céret	Le Boulou
112	137	12	62	7	9	28	715	50	53	1268	1591	28	190
Total collectivités : 377 T							818 T			2 859 T			

Total général : 4 054 T

2021												Déchetteries		Professionnels		
Céret	Le Boulou	Maureillas	St-Jean	Vives	Reynes	Taillet	Les Cluses	Le Perthus	CCHV	Prats de Mollo	St Laurent	Arles / tech	Céret	Le Boulou	Céret	Le Boulou
52,64	58,39	4,06	34,38	3,76	15,35	0,15	16,05	0,17	1058,22	60,85	64,55	3,79	815,10	853,80	28,73	83,99
Total collectivités : 184,65 T									1 187,41 T			1 668,90 T				

Total général : 3 041,26 T

Le tonnage de la déchetterie de Céret inclut le tonnage des professionnels vidant à Céret, idem pour Le Boulou.



Gestion de collecte des colonnes en point d'apport volontaire :

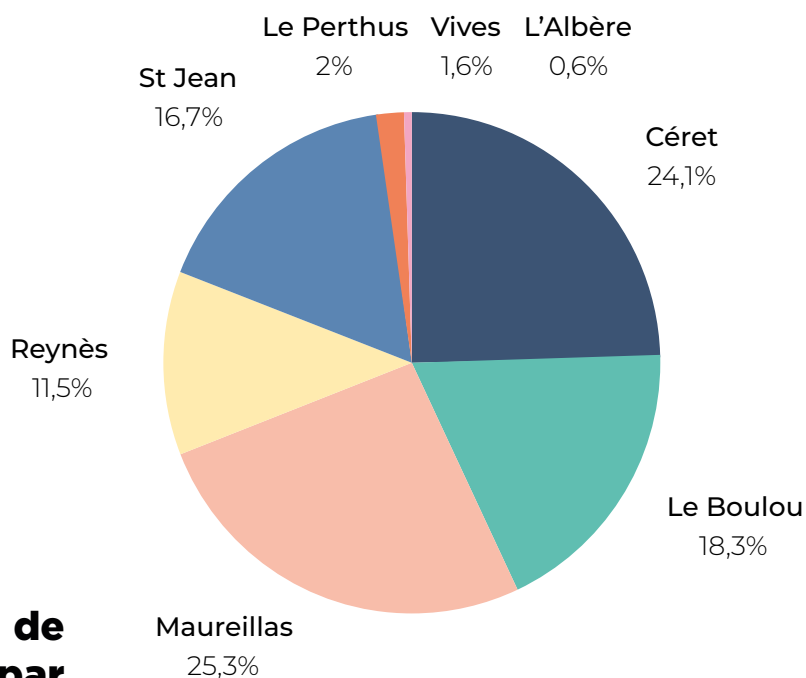
Depuis le 1er septembre 2017, le contrat de prestation de collecte et de lavage des colonnes a été attribué à l'entreprise **VEOLIA ENVIRONNEMENT** jusqu'au 28 juillet 2022.

Le type de collecte s'effectue en apport volontaire dans des colonnes de type enterrées et ou semi-enterrées.

La fréquence de collecte pour les OM est : C2 (2 fois par semaine) à C4 (centre-ville)

Évolution des tonnages des ordures ménagères par commune :

Les tonnages collectés en 2021 sont en augmentation (+ 5,2%) par rapport à ceux de 2020.



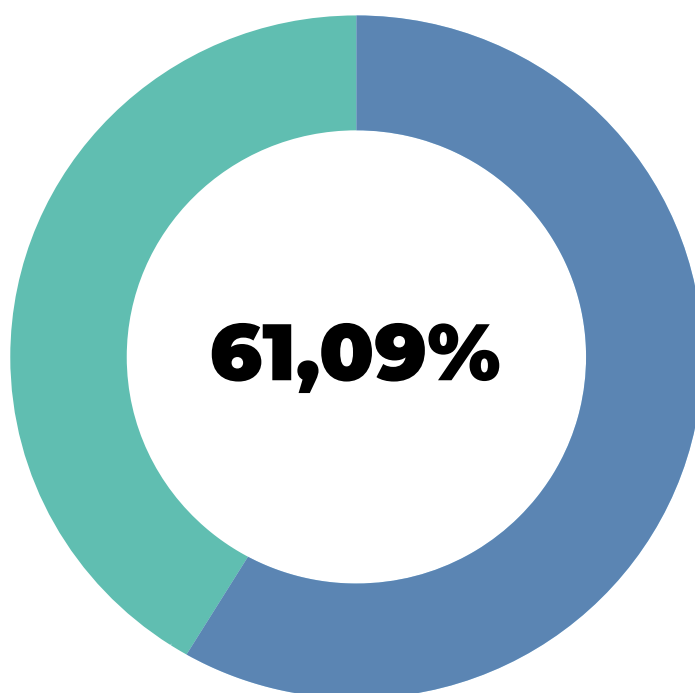
Évolution du nombre de levées ordures ménagères par commune :

Nombre de levées en tonnes :

	Céret	L'Albère	Le Boulou	Le Perthus	Maureillas	Reynès	St Jean	Vivès
2020	585,49	14,60	457,26	52,46	652,26	288,54	421,67	51,39
2021	639,16	15,22	486,15	53,42	670,34	304,42	442,93	41,94

	2021	2020
Kilomètres parcourus	29 919 km	28 849 km
Heures de collecte	2 185 h	1 665 h
Conso. carburant	14 503 L	14 579 L

C'est le taux moyen de remplissage des colonnes collectées pour l'année 2021 contre 53% en 2020. Ce qui représente un poids moyen d'environ **265 kg par colonne**.



Gestion des encombrants - Recyclerie du Vallespir :

La Recyclerie du Vallespir a obtenu le marché pour la collecte des encombrants pour un montant total de 69 636 € et pour une période de trois ans du 1er janvier 2021 jusqu'à fin 2023.

Bilan des collectes 2021 :

	Par apport volontaire	Sur la zone préservante	Récupération encombrants	Collecte à dom. sur rdv
Total tonnage	163,5 T	1,8 T	3,9 T	0,3 T
Collectés	169,5 T			

Les résultats de l'année 2021 sont très positifs en termes d'impact et d'évolution concernant le rôle que nous souhaitons mener auprès de la communauté.

Nous choisissons de tenir compte de l'année 2019 comme indicateur de référence et non pas l'année 2020 avec sa crise sanitaire et les conséquences que nous connaissons :

- Les apports volontaires : + 31%
- La zone préservante : + 78%
- Retour des encombrants sur le site : + 83 %
- Les collectes (débaras) à domicile : 1 seul débaras cette année

Bilan 2021 :

+31% des objets collectés en 2021 soit 169 tonnes contre 117 tonnes en 2020.

Actions de développement durable :

- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) (2019-2025) :

Le décret du 10 juin 2015 relatif aux Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a mis fin au principe de volontariat et impose aux collectivités qui assurent la collecte des déchets ménagers, l'élaboration et la mise en œuvre d'un PLPDMA.

- Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, adoptée le 17 août 2015, fixe les objectifs nationaux en matière de prévention. Elle définit un objectif de réduction de 10% des Déchets Ménagers et Assimilés en 2020 par rapport à 2010.

La CCV a approuvé par délibération (2018/159) le 14 décembre 2018 le PLPDMA.



Compostage pour les particuliers :

La CCV en partenariat avec le SYDE TOM 66 mènent une action de promotion du compostage individuel en habitat pavillonnaire. Pour l'année 2021, ce sont 168 composteurs qui sont venus équiper les foyers individuels contre 136 en 2020.



Compostage de quartier (partagé) :

Pour les personnes qui ne disposent pas d'un jardin pour installer un composteur individuel, le compostage de quartier peut être une solution. Une plateforme est installée en pieds d'immeuble ou sur un espace public et plusieurs foyers déposent leurs déchets organiques.

Compostage collectif :

Cette action consiste à proposer différents établissements accueillant du public (restaurant scolaire, maison de retraite, etc...). L'objectif est de détourner de la poubelle d'ordures ménagères toute la partie fermentescible issue des restes de repas.



Au total ce sont 17,1 Tonnes d'évitement par an.



Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés :

Plusieurs opérations de sensibilisation ont été effectuées auprès des usagers des déchetteries de Le Boulou et de Céret :

- A Céret : 24 personnes ont été sensibilisées. Il en est ressorti que, majoritairement, les usagers se rendent 1 à 2 fois par mois à la déchetterie pour y déposer des déchets verts et du tout-venant. Les personnes sont globalement satisfaites de leur déchetterie ainsi que du personnel sur place.

- À Le Boulou : 23 personnes ont été sensibilisées. Il en est ressorti que, majoritairement, les usagers se rendent 1 à 2 fois par mois à la déchetterie pour y déposer des déchets verts et du tout-venant. Les personnes sont globalement satisfaites de leur déchetterie ainsi que du personnel sur place.

Temps forts 2021 :

Sensibilisation des agents et des élus sur le parcours du déchet après la collecte au centre de tri de Calce



Différentes patrouilles de la RISC (vtt, à cheval, à pied), sensibilisent les usagers contre les risques d'incendie.

L'association «ADepTe» a mené une opération de nettoyage sur le site de la décharge sauvage au Roc Blanc sur la commune de Céret.



ZOOM TRAVAUX

Dépollution des berges du Tech à Céret :

Suite aux études pour définir la cubature des déchets ménagers enfouis ;

Suivi de l'étude hydraulique par le cabinet BE2T. Réalisation et dépôt de la déclaration travaux à la police de l'eau.

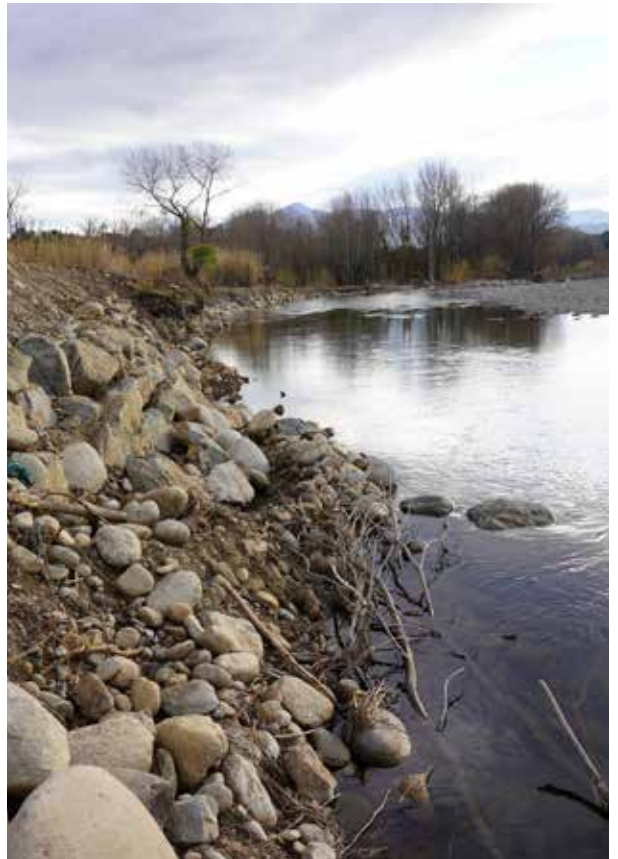
Consultation pour la pose d'un enrochement provisoire. Mise en place d'un enrochement par l'entreprise Vallespir Construction.

Suite aux réunions avec les services de l'État, nouveaux sondages, analyse des terres et continuité enrochement.

Consultation et désignation pour missions inventaire faune flore.

Désignation d'un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux.

Montant 92 685.00 € HT







Urbanisme et Habitat

Urbanisme et habitat



240K € d'aides attribuées pour l'habitat



590 dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme traités



2ème territoire du département pour l'obtention des aides PIC

Service mutualisé entre le Vallespir et le Haut-Vallespir depuis le 1er juillet 2015, le Service Urbanisme Intercommunautaire instruit au bénéfice des communes associées une partie des autorisations des droits des sols. Conçu comme un service d'appui technique et réglementaire au service des communes, le service mutualisé prend en charge l'ensemble des permis

de construire, permis d'aménager, permis de démolir, mais également les déclarations de travaux créant de la surface de plancher, les divisions parcellaires, les demandes d'accessibilité et effectue un travail d'accompagnement à l'ingénierie lors de l'élaboration et des modifications, révisions, études prospectives des documents cadres (SCOT, PLU, etc...).

Urbanisme :

Les évolutions réglementaires :

Un contexte à fort enjeu pour le territoire, la législation s'oriente vers un encadrement accru des projets d'urbanisation et y associe les outils de la dématérialisation pour une accélération de la transition écologique, ainsi l'année 2021 a vu paraître :

- **Le décret n° 2021-981 du 23 juillet 2021 portant diverses mesures relatives aux échanges électroniques en matière de formalité d'urbanisme pour une entrée en vigueur au 01/01/2022.**

L'objectif de l'Etat est de moderniser le service public, de fluidifier et d'accélérer le traitement des demandes et de permettre aux usagers de ne pas avoir à se déplacer pour déposer les documents.

En vue de l'entrée en application au 1^{er} janvier 2022 de cette Saisine par Voie Électronique (SVE), pour permettre la mise en place d'une procédure de dématérialisation totale des autorisations d'urbanisme, la CCV a contractualisé et intégré les différents modules techniques nécessaires à la mise en œuvre de la réforme. Plusieurs sessions de formation des instructeurs (ADS- Autorisations D'occupation des Sols) des communes, ont permis de préparer et d'anticiper avec les agents l'utilisation de ces nouvelles fonctionnalités.

- **La loi «Climat et Résilience» du 22 août 2021 qui intègre la lutte contre l'artificialisation des sols dans les objectifs de l'urbanisme et l'associe à «un objectif d'absence d'artificialisation nette à terme» (ZAN).**

Il s'agit désormais au niveau local de conjuguer la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement urbain, l'optimisation de la densité des espaces urbanisés, la qualité urbaine, la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville, la protection des sols des espaces naturels, agricoles et forestiers, et la renaturation des sols artificialisés.

Un équilibre complexe à élaborer et une définition fine des projets, associé au développement et à la structuration du territoire doit s'articuler avec les différents documents cadres et règlements associés.



Réglementation communales applicables point d'actualisation :

- Un retour au PLU pour Céret approuvé à compter du 30/06/2021.
- Un projet de PLU arrêté pour St Jean Pla de Corts au 13/10/2021.
- Le PLU de St Laurent de Cerdans a fait l'objet d'une modification simplifiée en date du 16/12/2021.
- Le Règlement National d'Urbanisme (RNU) toujours applicable pour Prats de Mollo-La Preste, Maureillas las Illas, Saint Jean Pla de Corts et Serralongue qui restent ainsi soumis à l'avis conforme du Préfet.

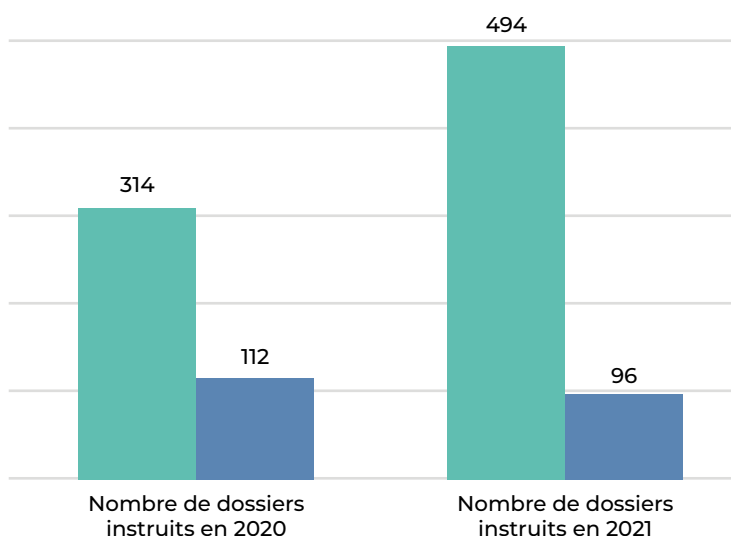
Les chiffres en bref :

Forte progression en volume des dossiers instruits entre 2020 et 2021 pour le territoire de la CCV +57% sur l'année de date à date dûe principalement à l'ouverture de nouveaux lotissements sur Le Boulou, Céret et Maureillas las Illas.

Maintien d'un rythme régulier sur le territoire de la CCHV avec néanmoins une légère baisse 14%.

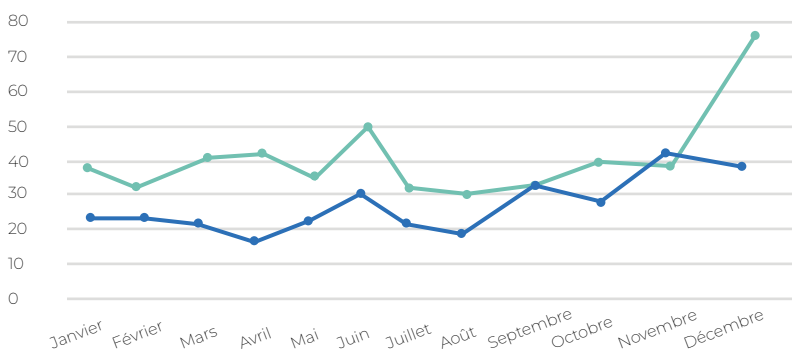
2 pics d'activités en juin et en fin d'année.

Évolution activité ADS 2020-2021

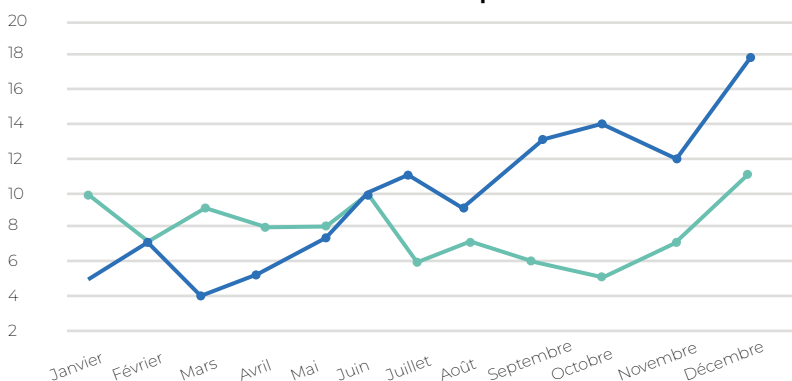


2021
2020

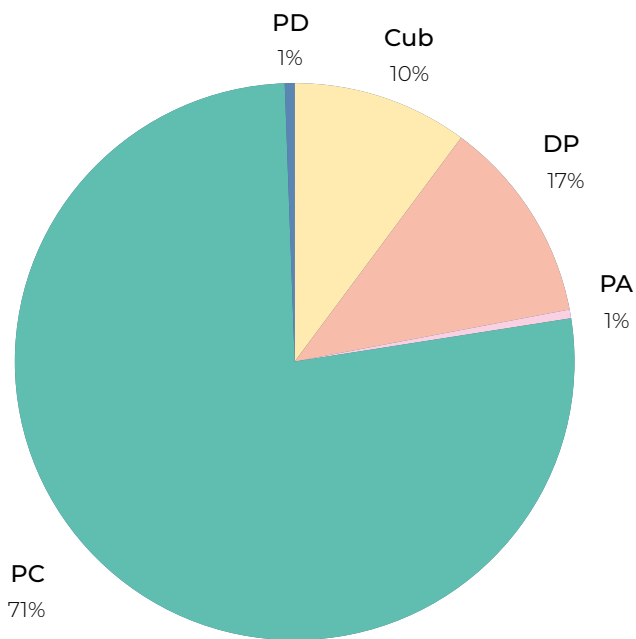
494 dossiers instruits pour la CCV



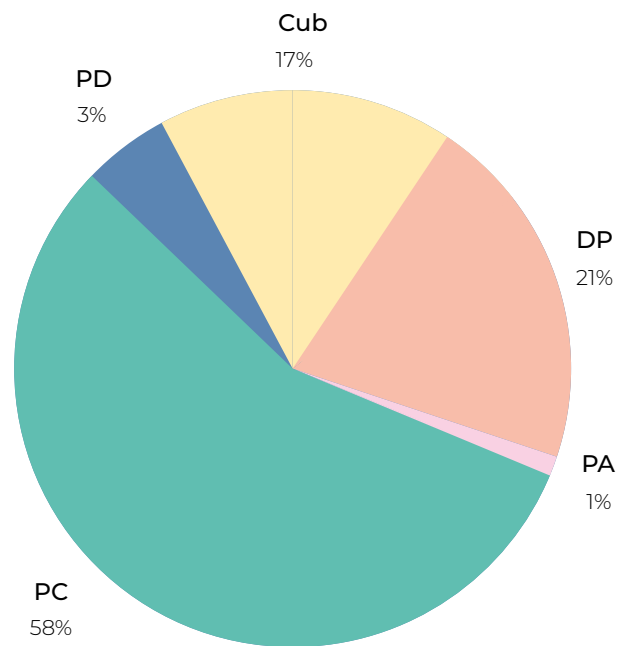
96 dossiers instruits pour la CCHV



Répartition par typologie d'autorisation
CCV 2021

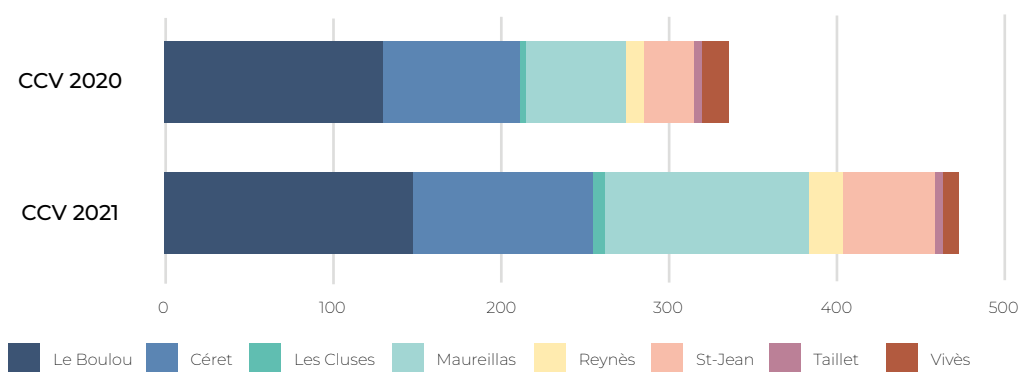


Répartition par typologie d'autorisation
CCHV 2021



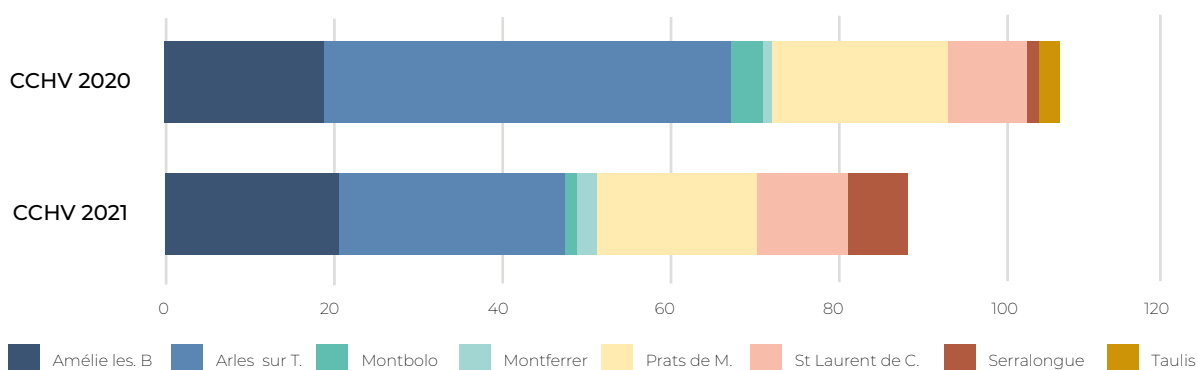
La majorité des dossiers traités pour les 2 EPCI est constituée par les demandes de permis de construire. Les certificats d'urbanisme opérationnels qui permettent d'obtenir une information préalable à la réalisation des projets et les déclarations préalables qui concernent des travaux ou des divisions parcellaires représentent $\frac{1}{4}$ des dossiers pour le Vallespir et plus d' $\frac{1}{3}$ pour le Haut Vallespir.

Répartition en nombre de dossiers par commune :



Une augmentation en nombre sur l'ensemble des communes du Vallespir, et une légère diminution pour le Haut Vallespir essentiellement sur les communes d'Arles sur Tech et de Taulis.

Répartition en nombre de dossiers par commune :

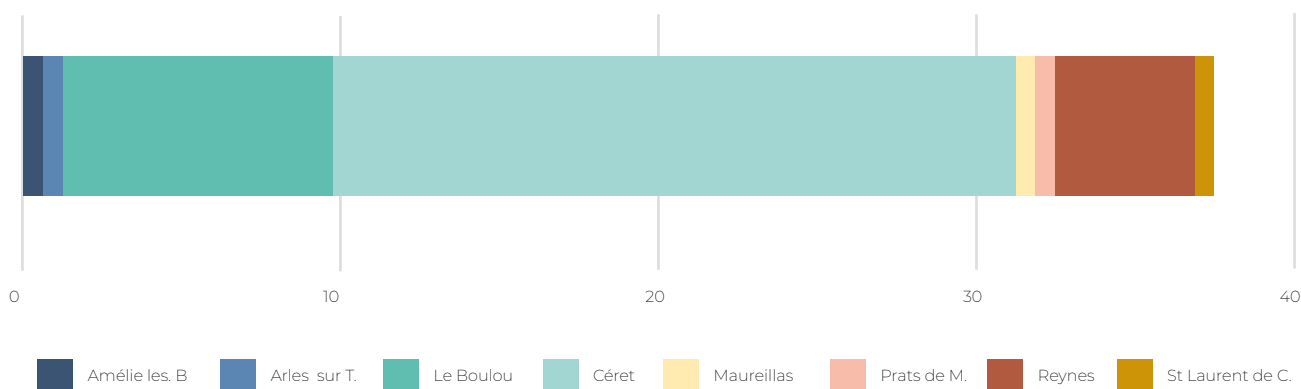


Habitat :

Au carrefour des grands enjeux d'attractivité et de revitalisation du territoire l'Habitat et la Politique du Logement a pour objectif de répondre aux attentes des habitants du Vallespir en matière d'accessibilité à la propriété, de rénovation et d'adaptation des logements. La CCV intervient depuis 2017 dans le cadre de 3 programmes d'aides à l'amélioration de l'habitat. Des subventions spécifiquement dédiées sont ainsi attribuées :

- au travers du Programme d'Intérêt Général (PIG) piloté par le Département.
- au travers d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) spécifique au Vallespir sur les centres anciens de 6 communes (Le Boulou, Céret, Maureillas, Le Perthus, St Jean Pla de Corts et Reynès).
- au travers d'un fond communautaire pour la mise en valeur du patrimoine bâti pour la rénovation des façades donnant sur le domaine public.

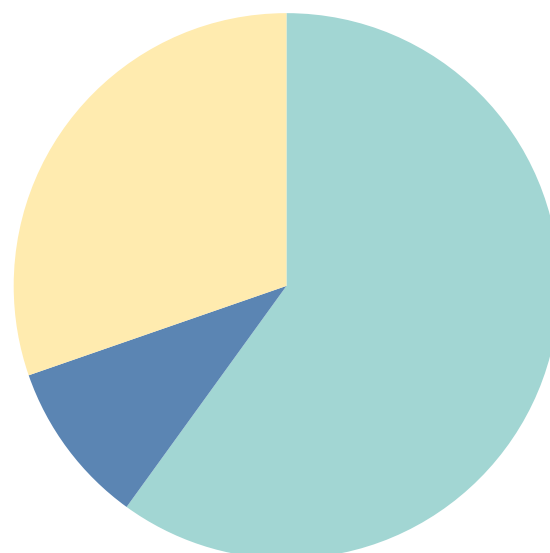
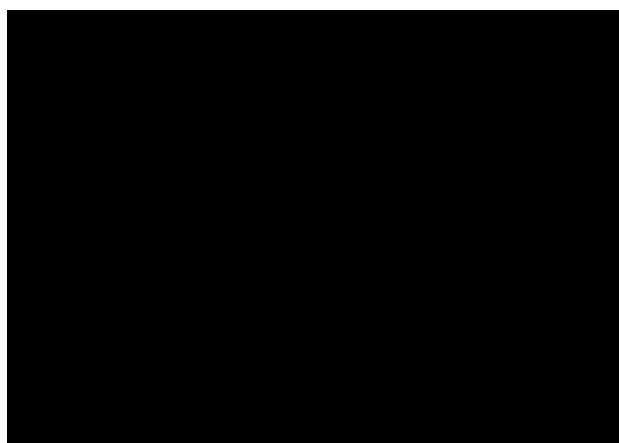
Nombre de dossiers d'aides à l'amélioration de l'habitat par programme et par commune :



Au total plus de 240 000€ de subventions ont été accordées par la CCV dans le cadre de ces dispositifs.

Programme d'intérêt général «mieux se loger 66» :

Typologie de travaux accompagnés dans le cadre du PIG «mieux se loger 66»



- Précarité énergétique
- Travaux de réhabilitation lourde
- Maintien de l'autonomie

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

Débutée en septembre 2019 le bilan de la deuxième année de cette opération, qui s'étend sur 3 ans jusqu'au 31/08/2022, est très en deçà des objectifs fixés avec seulement 24 dossiers réalisés en 2 ans sur un potentiel au terme des 3 ans de 93 logements prévus. L'OPAH se heurte à plusieurs facteurs combinés (problème de solvabilité et d'épargne résiduelle à charge pour les plus fragiles, des postes de travaux multiples qui nécessitent une prise en charge globale, un niveau d'engagement pour les propriétaires bailleurs peu attractif au regard des contreparties fiscales et locatives imposées) qui limitent fortement l'impact initialement attendu du programme.

Programme de revalorisation du patrimoine bâti, aides à la rénovation des façades :

Une enveloppe financière réservée de 25 000€/an permet d'obtenir, sur les secteurs identifiés au règlement du programme, une subvention cumulable avec celle versée par certaines communes. Essentiellement centrée sur les immeubles des centres anciens des 6 communes du Boulou, Céret, Maureillas, Le Perthus, St Jean Pla de Corts et Reynès, le programme a permis d'accompagner en 2021, 10 dossiers supplémentaires.

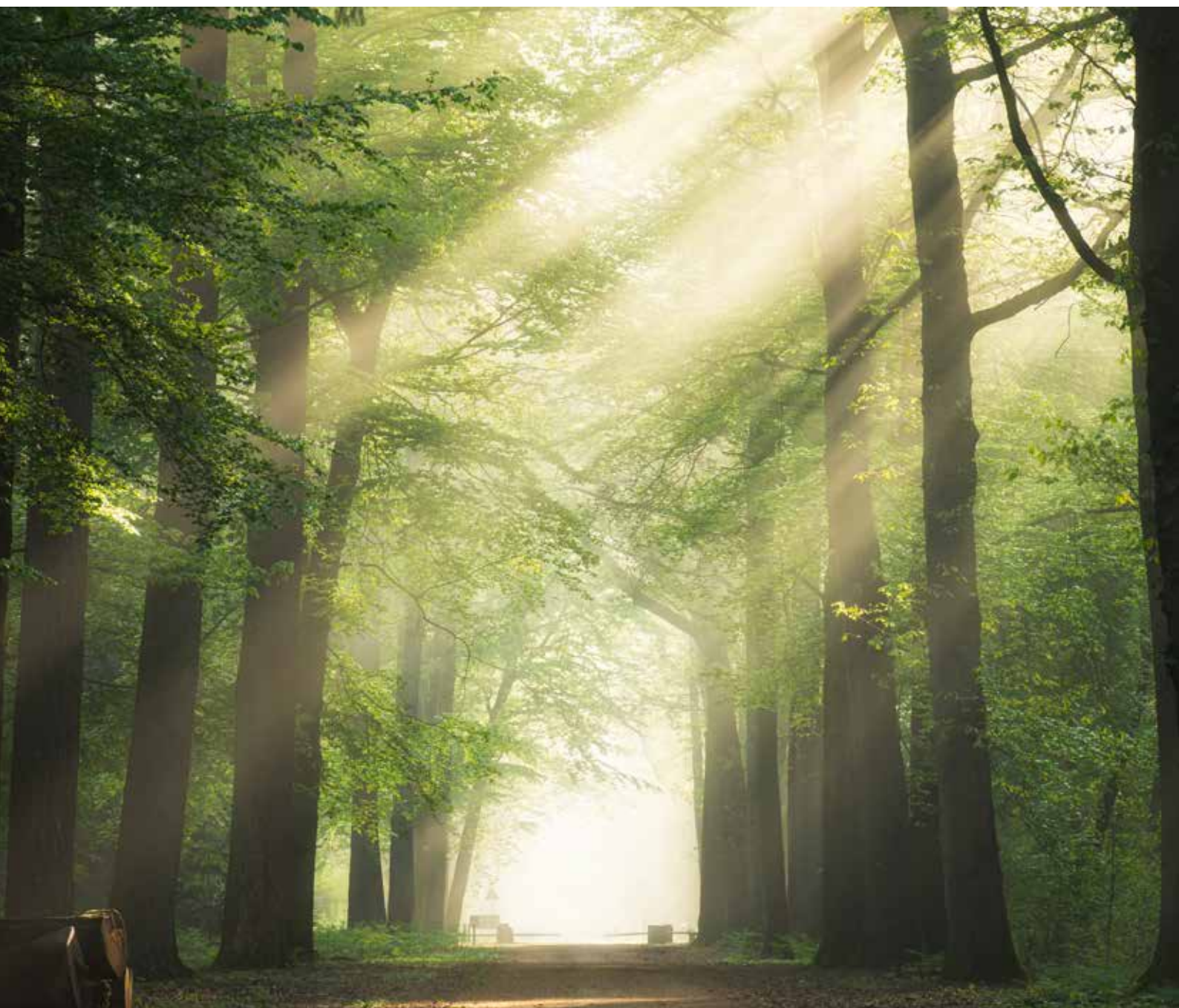






Développement durable

Développement durable :



3 études structurantes pour diminuer la consommation énergétique



69h de patrouillage pour l'entretien de la voie verte

La Communauté de Communes dédie une personne à temps complet au suivi des programmes de développement durable, et une personne à temps complet à l'animation de la démarche en faveur des mobilités durables pendant 10 mois.

L'opportunité de nombreux programmes de financement dans le cadre de France Relance a généré une activité supplémentaire pour répondre à Avenir Montagnes et Avenir Montagnes Mobilités. Aussi, l'année 2021 a vu la préparation de plusieurs dossiers structurants qui seront déployés sur la durée du mandat et au-delà.

D'autre part, en 2021, la loi d'orientation des mobilités a imposé aux collectivités de se positionner quant à la compétence mobilité. La Communauté de Communes ne s'est pas positionnée comme autorité organisatrice de mobilité depuis le 1^{er} juillet 2021, c'est donc la Région qui est autorité organisatrice de la mobilité. Néanmoins, la Communauté de Communes du Vallespir souhaite que son expérience et son action sur cette thématique puisse permettre d'accélérer et d'adapter au mieux le déploiement de cette compétence sur son territoire, en lien avec les services concernés.

Vers une transition énergétique :

Plan climat air énergie territorial :



38% de l'énergie est consommée par le secteur résidentiel.

21% des gaz à effet de serre sont émis par le secteur résidentiel.

68% des sources d'énergies renouvelables proviennent du bois.

Le Vallespir s'est fixé l'objectif de devenir territoire à énergie positive pour la croissance verte. Pour cela, deux axes : réduire nos consommations d'énergie, développer la production d'énergie renouvelable.

Le Plan Climat Air Energie Territorial met en évidence l'impact du secteur résidentiel sur les consommations d'énergie et gaz à effet de serre. Ce secteur constitue donc un levier important pour l'atteinte des objectifs du Vallespir. Pour encourager le passage à l'action dans ce domaine, la Communauté de Communes a fait le choix de lancer plusieurs études à destination du grand public : cadastre solaire, thermographie aérienne, thermographie de façade.



Thermographie aérienne :

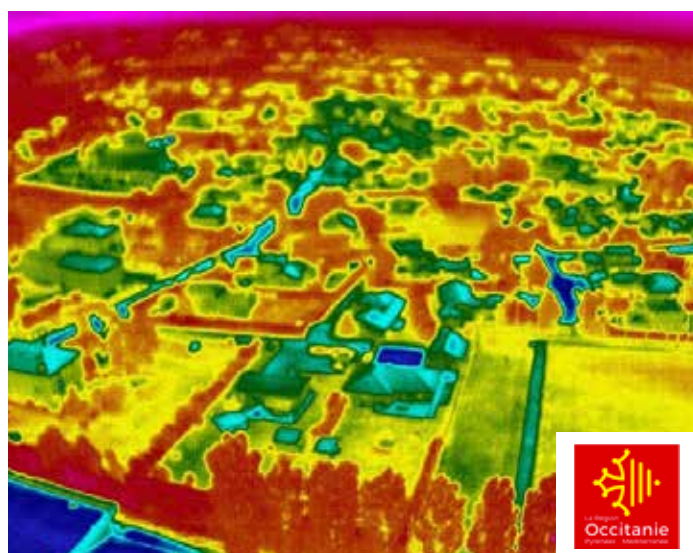
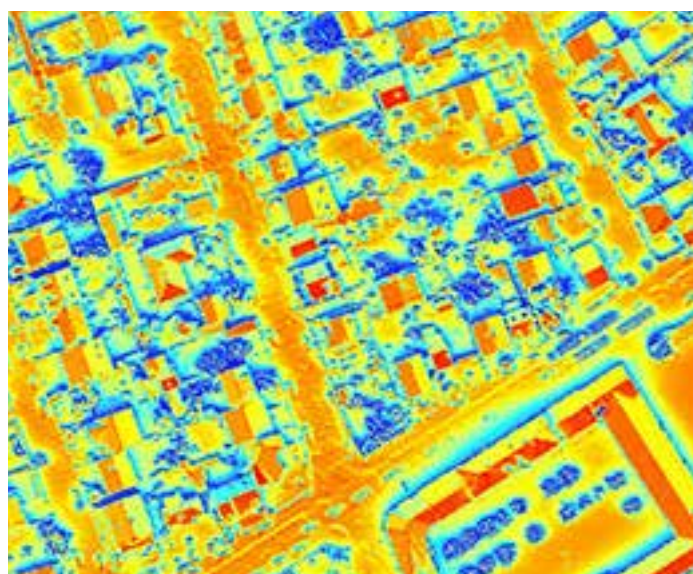
Il s'agit de réaliser une cartographie du potentiel solaire des toitures du territoire. La cartographie est élaborée sur la base du cadastre, en prenant en compte l'orientation, la pente des toitures et les éventuels « masques » susceptibles de faire de l'ombre. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les habitants du Vallespir sur l'opportunité de réaliser les études préalables à la mise en place de dispositifs de production d'énergie solaire.

Le PCAET vise l'objectif de 26% de production d'énergie consommée produite sur le territoire à l'horizon 2026, contre 13% à ce jour, tandis que la Région Occitanie se fixe l'objectif de devenir Région à Energie Positive en 2050, trajectoire suivie par la CC Vallespir. Néanmoins, le territoire du Vallespir fait face à plusieurs difficultés pour développer sa production d'énergie renouvelable :

- SCoT Littoral-Sud proscrivant l'implantation de l'éolien sur la quasi-totalité du territoire
- SCoT Littoral-Sud restreignant l'implantation de photovoltaïque au sol
- Réseau électrique non-dimensionné pour le raccordement de fortes puissances
- Nombreux bâtiments classés « monuments historiques », induisant des secteurs où les possibilités sont limitées

La Communauté de Communes a donc fait le choix de prioriser, dans un premier temps, le développement de la production d'énergie renouvelable sur le bâti. Les propriétaires privés sont donc très concernés par ces solutions, qui participent également à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de l'habitat, par l'amélioration du pouvoir d'achat que cela peut représenter.

Coût total l'opération : 30 000 € HT
Financement : Région (30%)



Thermographie de façade :

Il s'agit de « balades », à pied ou en voiture, pouvant être réalisées avec les habitants du quartiers, effectuées avec une caméra thermique, afin d'obtenir une photographie thermique des façades étudiées. L'analyse des données obtenues permettent d'évaluer les déperditions thermiques des façades et notamment de connaître les performances des menuiseries, afin d'évaluer les besoins et opportunités d'isolation et de remplacement des menuiseries.

Cet outil vise principalement à informer et sensibiliser les habitants du Vallespir sur l'isolation de leur habitation, pour encourager les travaux d'économies d'énergie. Il pourra être couplé à une information personnalisée sur les aides existantes pour ces travaux.

Le périmètre envisagé pour cette action est celui de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat.

Cout de l'opération : 60 000 € HT

Financement : Région (30%) / Etat (50%)

La thermographie de façade a nécessité une redéfinition de l'action et une nouvelle réflexion en lien avec le calendrier de l'OPAH, de ce fait, l'action a été reportée d'un an.

Plan d'actions du PCAET de la Communauté de Communes du Vallespir Agir ensemble dès maintenant pour le territoire de demain.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES AXES OPÉRATIONNELS	N°	ACTIONS
VERS UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET PROACTIVE		
Devenir une collectivité matrice sur le plan de la mobilité	1	Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables de la CCV
	2	Développer la dématérialisation des services et accompagner le public à leur utilisation
Poursuivre les actions de réduction de consommations d'énergie du patrimoine public	3	Accompagner les communes dans l'organisation de leurs déplacements durables
	4	Mettre en place un plan de rénovation et de gestion pluriannuel des bâtiments publics
	5	Poursuivre la modernisation de l'éclairage public
	6	Développer les sources de productions d'énergie renouvelables sur les bâtiments publics
Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité	7	Sensibiliser, informer et former les élus et les agents
	8	Mener une réflexion pour une commune publique exemplaire
Garantir la mise en œuvre concertée du PCAET	9	Valoriser les actions exemplaires de CCV et de ses communes membres
	10	Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET
POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE		
Développer les mobilités douces (vélo et marche à pied) en s'appuyant sur le Schéma de Mobilités Durables de la CCV	11	Promouvoir les mobilités douces auprès de tous les publics
	12	Raffermir l'attractivité de la voirie verte
Encourager les déplacements collectifs (ou réduire l'usage individuel de la voiture)	13	Encourager le recours aux transports en commun
	14	Développer les trajets partagés
	15	Travailler avec les entreprises pour accompagner le changement de comportement
Limiter les émissions de GES liées aux transports des biens et des personnes	16	Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce
	17	Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules
	18	Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée
VERS UN BÂTI PLUS PERFORMANT ET MIEUX ADAPTÉ		
Stimuler et accompagner la rénovation des logements privés	19	Mettre en place une communication efficace pour améliorer la performance énergétique du bâti
	20	Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique
Encourager les entreprises dans la sobriété énergétique et le développement d'énergie renouvelable	21	Réduire les consommations d'énergie des entreprises
	22	Encourager les démarches en faveur des énergies renouvelables des entreprises
Construire un habitat neuf durable	23	Favoriser l'émergence de quartiers durables
	24	Informar sur le potentiel photovoltaïque des toitures
	25	Encourager le développement du bon énergie dans le bâti
UN TERRITOIRE PROTECTEUR DE SON AGRICULTURE ET ESPACES NATURELS		
Soutenir l'agriculture et faire le lien avec les consommateurs locaux	26	Poursuivre la mise en œuvre du projet Terra Rural
	27	Mener une réflexion pour un projet territorial alimentaire
Favoriser le développement de la filière bois	28	Préciser le recours au bois énergie
	29	Sensibiliser autour des produits à base de bois local
	30	Créer un pôle bois en Vallespir et mettre en œuvre la Charte Forestière de Territoire
Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets tourné vers le développement économique et la préservation des ressources	31	Rédiger et valoriser les biodéchets
	32	Développer des projets d'économie circulaire
	33	Prévenir et réduire la société des déchets
...ET RESPECTUEUX DE SES RICHESSES NATURELLES		
Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques	34	Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages
	35	Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants irrigation agricole, eau potabil
	36	Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau
Préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations	37	Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau
	38	Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques
Préserver les espaces naturels du territoire	39	Prévenir les inondations par les cours d'eau
	40	Orienter l'offre touristique sur la richesse naturelle et culturelle du territoire
	41	Favoriser la nature en ville
Limiter l'impact des incendies	42	Prendre part à l'action en faveur de l'adaptation au changement climatique menée par le CDEE
	43	Mener une campagne de sensibilisation autour des risques naturels du territoire et de leviers de protection des biens et des personnes

Énergies renouvelables :



29 000kwh produits



21kg de CO2 évités

En lien avec son Plan Climat et au vu des contraintes du territoire, la Communauté de Communes priorise le développement des énergies renouvelables en autoconsommation type photovoltaïque en toiture.

Trois bâtiments de la Communauté de Communes sont équipés et auto-consomment l'énergie produite : la déchetterie de Le Boulou, déchetterie de Céret et pépinière Vall'Up. Au cours de l'année 2021, ces structures ont produit 29 000 kwh d'énergie, soit 21 kg de CO2 évités, l'équivalent de la consommation d'énergie de 6 familles et de CO2 de 523 arbres.



Véloroute voie verte :



47 km de voies



69h de patrouillages

La Communauté de Communes suit depuis sa mise en place la véloroute voie verte Pirinexus. Un patrouilleur circule régulièrement sur l'itinéraire pour relever les besoins d'intervention qui sont ensuite transmis aux communes pour un entretien mutualisé de l'itinéraire. L'objectif est d'offrir un itinéraire de qualité et d'avoir une réactivité importante.

En 2021, la Communauté de Communes a réalisé 16 patrouillages, soit 69 heures de patrouillage et 735 km parcourus. Au total 29 incidents ont été relevés, dont 7 directement résolus par la CC Vallespir.

Type de dépenses	Poste de dépenses	Montant HT	Montant TTC
Fonctionnement	Signalétique	1 678,00 €	2 013,60 €
	Travaux de sécurisation	1 778,60 €	2 134,32 €
Total		3 456,60€	4 147,92 €



Le suivi de fréquentation de la véloroute voie verte Pirinexus en Vallespir de 2021 montre 3 927 passages en moyenne.

En 2021, la Communauté de Communes a poursuivi son action en faveur du développement de la Véloroute Voie Verte en Vallespir, en faveur d'un itinéraire direct entre Céret et Maureillas – Las Illas. Ce projet, est mené avec le CD66 et a donné lieu à plusieurs réunions et visites de terrain.

D'autre part, l'année 2021 a été l'occasion de définir avec les communes membres le plan d'action pour le développement de services annexes à la véloroute voie verte. Ainsi, trois projets seront développés dans les années à venir :

- Développement d'aires de repos et services annexes à la véloroute voie verte
- Services aux cyclotouristes dans les centres des communes
- Développement des boxes de stationnement vélos

La commission communautaire Mobilité et Tourisme Vert a défini les projets, leurs principes de développement, et les services associés à chaque projet. Trois dossiers de financement ont ainsi été déposés à l'appel à projet Cyclotourisme du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

Des rendez-vous spécifiques avec chaque commune ont permis d'affiner les sites d'installation, de définir les contraintes et d'adapter les services.

Le budget total de ces projets est estimé à 280 000 €, avec un soutien financier de 80% de la part du CD 66.



Randonnées :



16 randonnées



160km
d'itinéraire

La Communauté de Communes gère et valorise 16 sentiers d'intérêts communautaire répartis sur les 10 communes du territoire, soit 160 km d'itinéraire.

La Communauté de Communes travaille avec l'association la Randonnée Cérétane pour le suivi et le balisage régulier des itinéraires. En 2021, un sentier a dû être modifié.

L'entretien nécessaire à été réalisé ponctuellement en interne par les services de la CCV, avec un total de 50 mètres linéaires nettoyés, 1 intervention sur signalétique et 1 intervention sur obstacle. Le reste de l'entretien, pour 9 sentiers, a été réalisé par une entreprise, soit 1 400 mètres linéaires de sentiers nettoyés, 1 intervention sur obstacle et 1 intervention sur signalétique.

Type de dépenses	Poste de dépenses	Montant HT	Montant TTC
Fonctionnement	Panneaux signalétique	91,00€	109,20€
	Entretien sentiers	1 900,00€	2 280,00€
	Convention randonnée céretane	2 475,00€	2 475,00€
	Modification sentier n°10	369,00€	369,00€
Total		4 835,00€	5 233,20€



D'autre part, la Communauté de Communes propose Le Petit Guide de Randonnées en Vallespir dans les offices de tourisme du territoire au prix de 3 €. En 2021, 687 guides ont été vendus, soit 2 061,00 € de recettes.

En 2021, une nouvelle convention a été signée avec La Maison Pour Tous de Maureillas – Las Illas pour la mise en vente du guide de randonnées, portant à 3 le nombre de points de vente en Vallespir.



Cycloport :



20 itinéraires



1400km
d'itinéraires

Depuis 2019, la Communauté de Communes est maître d'ouvrage délégué de l'Espace Cycloport Pyrénées Méditerranée, développé avec le Haut Vallespir, les Aspres, Albères – Côte Vermeille – illibéris et le Pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit d'un espace propice à la pratique du vélo sur route. Ce fonctionnement permet d'offrir un large choix d'itinéraires tant en terme de niveau de difficulté que de distance, ainsi qu'une diversité de paysages et de sites touristiques.

Au total, l'espace Cycloport Pyrénées Méditerranée compte 20 itinéraires, soit 1 400 km, dont 5 en Vallespir.

En 2021, l'espace cycloport a été inauguré à l'occasion de l'inauguration de la ligne de départ du Tour de France. En Vallespir, 4 panneaux ont été posés sur des secteurs clés permettant de lier véloroute voie verte, espace cycloport et point d'arrêt véhicules.

Type de dépenses	Poste de dépenses	Montant HT	Montant TTC
Fonctionnement	Label FFC	200,00€	200,00€
	Inauguration	1 506,77€	1 524,12€
	Gobelets et gourdes floquées	965,00€	1 158,00€
Total		2 671,77€	2 882,12€



Carte des temps piétons :

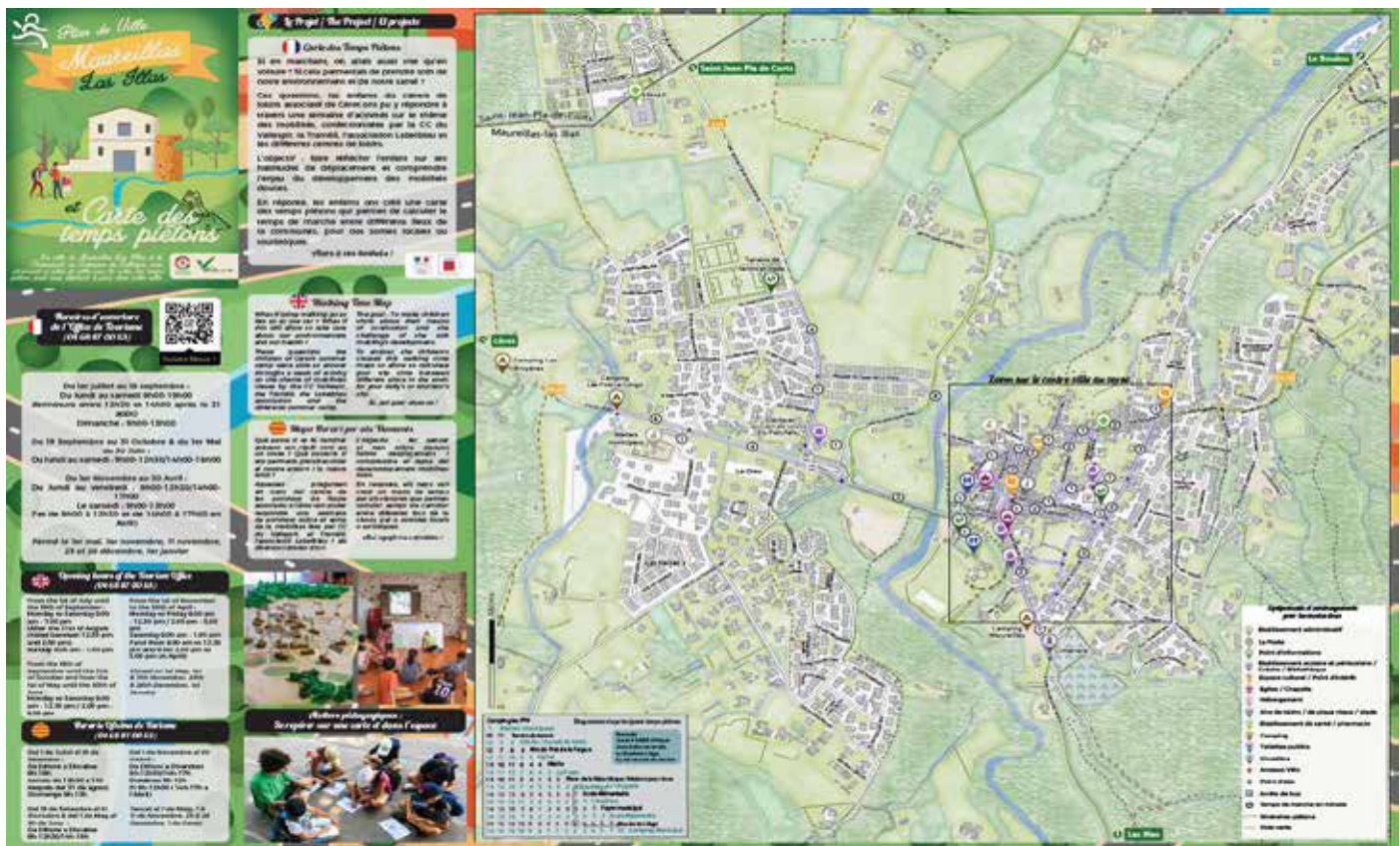


5 activités pédagogiques



3 à 11 ans

Les cartes des temps piétons consistent à afficher le temps de marche entre les différents points d'intérêt et de services (les pôles générateurs de déplacements). Cet outil vise à sensibiliser et à encourager le recours aux mobilités douces en permettant aux visiteurs et habitants de s'appropriier ou de se réappropriier la ville. En effet, le recours systématique à la voiture donne une mauvaise appréciation des temps de marche, ce qui a été confirmé par l'enquête menée dans le cadre du projet.



Ce projet initié en 2020 avec la Tram 66, Labelbleu, le Centre de Loisirs Associatif de Céret, l'ALSH de Maureillas – Las Illas et le Centre de Loisirs Maternel du Boulou visait la sensibilisation du grand public pour favoriser le changement de comportement, et l'éducation du jeune public vis-à-vis des habitudes de déplacement. Ce travail a donné lieu à la conception d'un dossier pédagogique diffusé auprès des écoles et centres de loisirs du Vallespir ; ainsi qu'à la conception d'une carte modèle pour la commune de Maureillas – Las Illas.



Carapattes :



2 lignes quotidiennes



5 familles participantes

Le Carapattes est un groupe d'enfants, accompagné par des adultes bénévoles, qui se déplace d'arrêts en arrêts pour se rendre à l'école. Le Carapattes vise à réduire le trafic routier aux abords des écoles et donc la pollution et le risque d'accident. Il permet également de favoriser le lien social entre les familles participantes, de développer l'autonomie de l'enfant, de pratiquer une activité physique régulière et d'améliorer l'apprentissage en arrivant à l'école mieux disposé.

L'année 2021 a vu la concrétisation du projet avec deux lignes en fonctionnement quotidien depuis le début de l'année scolaire 2021 / 2022, pour desservir deux quartiers du Boulou, avec la participation de 5 familles au total.

Les différentes étapes du projet ont permis

la création de ces lignes à l'issue d'une phase de 6 tests. Un groupe de pilotes de lignes a été constitué pour définir le fonctionnement et les conditions d'accès, ainsi que le plan de communication.

Ainsi, 6 réunions de coordination ont été mises en place, 2 évènements d'information et 1 demi-journée de formation avec la police municipale du Boulou a permis aux accompagnateurs de mieux

appréhender leur rôle et les règles de sécurité routière et de circulation des groupes dans l'espace public.

La Communauté de Communes a aménagé les deux lignes avec la mise en place de panneaux d'arrêts et le marquage au sol du cheminement. Depuis son lancement, elle suit et anime le dispositif.



Rézo pouce :



10 communes concernées



53 arrêts proposés

La Communauté de Communes a poursuivi son action en faveur du développement d'un réseau de covoiturage solidaire du type Rézo Pouce. Au cours de l'année 2021, une étude a permis de proposer un réseau de 53 arrêts à déployer dans les communes membres, sur l'ensemble du territoire du Vallespir. Des rendez-vous spécifiques avec les communes ont permis de définir les aménagements à mettre en place afin de pouvoir travailler avec la Région compétente sur le sujet.



Label écomobilités :

En 2021, la Communauté de Communes a vu la reconduction de sa labellisation territoire Ecomobilité par l'ADEME, qui témoigne de l'engagement de la collectivité dans cette démarche depuis 2013. Pour l'obtention de ce label, 5 actions phares ont été proposées :

- Mise en place du Rézo Pouce
- Évènement en faveur des mobilités durables
- Mise en œuvre d'un Carapattes
- Réalisation de cartes des temps piétons
- Suivi de la Véloroute Voie Verte (4 ans)

La collectivité a également accompagné la labellisation de deux communes membres volontaires qui ont chacune proposé trois actions :

Le Boulou :

- Mise en place d'un Carapattes
- Développement d'un transport en commun propre
- Mise en place du Label Accueil Vélo chez les socioprofessionnels pour un slow tourisme et de l'itinérance douce (3 ans)

Maureillas – Las Illas :

- Valorisation de l'utilisation des transports en commun
- Acquisition de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des agents de la Police Municipale et pour les loisirs des agents et élus
- Soutien aux commerces ambulants – producteurs locaux



Aravia : événement désormais fortement ancré sur le territoire



1200 visiteurs



34 partenaires

L'édition 2021 de #Aravia, s'est tenu dimanche 26 septembre, dans le parc du Château d'Aubiry. Cet événement vise à sensibiliser aux mobilités, au développement durable et à la valorisation du territoire. Il est organisé en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire qui animent cette journée.

En 2021, 3 réunions de préparation ont permis de mobiliser 34 partenaires pour cette journée festive autour du développement durable, des activités de pleine nature et de la valorisation du territoire. Le public a été au rendez-vous avec 1 200 visiteurs.

Pour cette édition 2021, la Communauté de Communes a mis en place un partenariat avec l'Ecofestival de Vallespir Terres Vivantes qui s'est tenu en même temps pour mobiliser le territoire sur la thématique du développement durable et coordonner la communication.



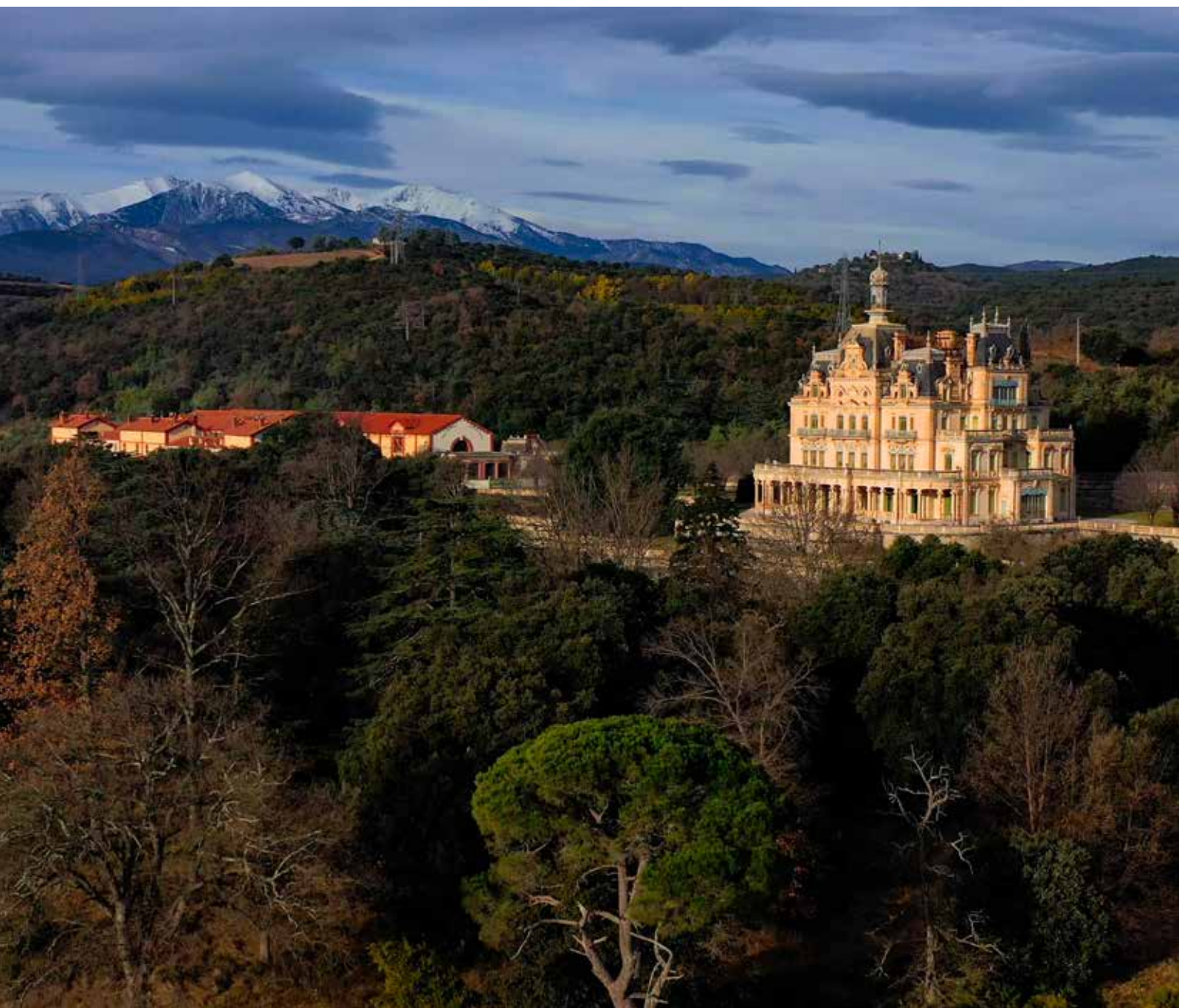






Tourisme

Tourisme



Obtention du Label
Qualité Tourisme avec un
taux de 97,46%.



Mise en ligne du
nouveau site internet et
implantation d'une borne



Lancement de la marque
de territoire qui sera
développée en 2022

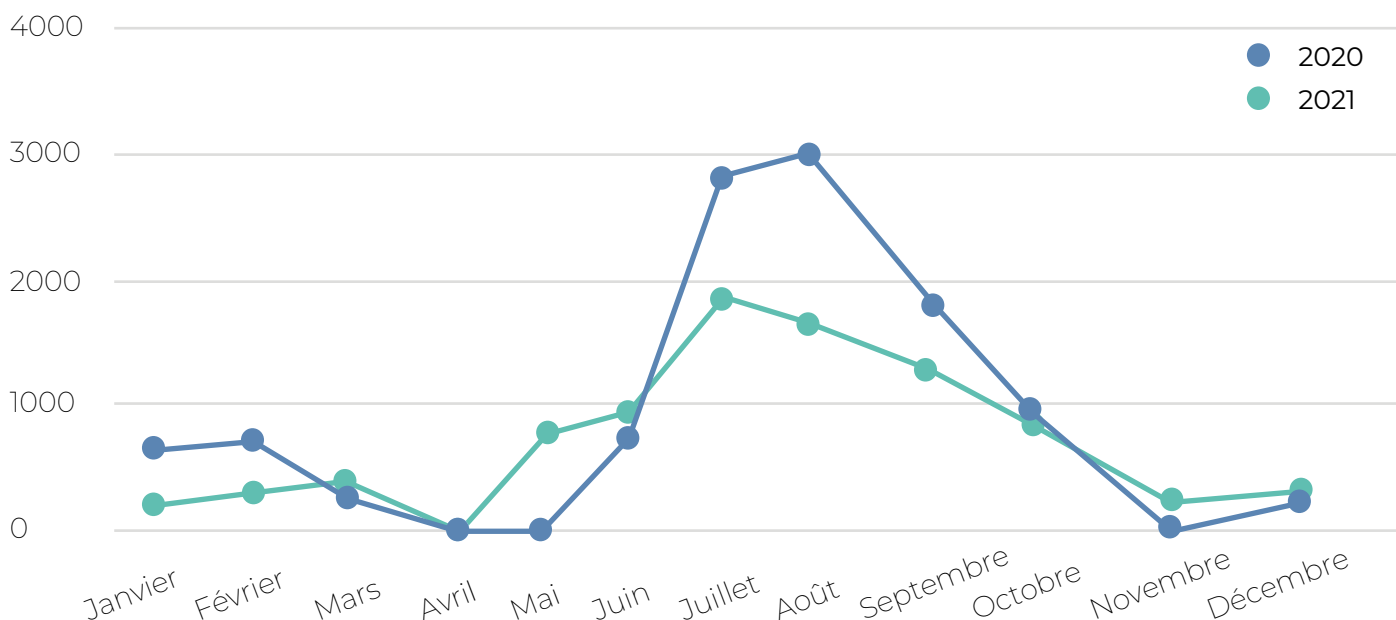
Statistiques touristiques :

Fréquentation guichet 2020 : 10 985 visiteurs - 2021 : 8 638 visiteurs

L'effet COVID-19 a modifié le comportement des visiteurs à l'Office de Tourisme. En 2021, l'ouverture de l'Office de Tourisme a été moins impactée par les périodes de fermeture. Cependant les restrictions sanitaires avec la vaccination obligatoire, le phénomène de besoin de sortir après le confinement de 2020 (fréquentation très importante en été 2020, que nous ne retrouvons pas en 2021), la nouvelle borne interactive à l'extérieur et l'information par SMS font que nous constatons une diminution de la fréquentation « Front Office ». Autre observation d'importance près de 50% des visiteurs viennent d'Occitanie (tourisme de proximité) et la fréquentation étrangère est en net recul

(pass sanitaire, restriction importante pour la clientèle britannique). Les thématiques les plus demandées sont la culture et le patrimoine plus d'un quart des demandes (26,7 %) et les Activités de Pleine Nature : randonnées, nature, vélo (18,4%) suivent ensuite les fêtes et manifestations (12,7%). Par contre nous notons une augmentation des appels téléphoniques, une forte progression de l'audience des réseaux sociaux et du site internet qui s'expliquent par un mode de contact moins risqué « Back Office », la mise en ligne du nouveau site Internet et la mise en place d'accueils d'influenceurs « Instagram, Twitter » et de jeux concours.

Comparatif mensuel du nombre de passages à l'accueil de l'Office du Tourisme entre les années 2020 et 2021



Communication et promotion :

A l'instar des années précédentes, l'Office de Tourisme a édité trois brochures pratiques «Vall'Expériences » (2000 exemplaires), «Hébergements» (1500 exemplaires) et «Valles 'Agenda» (2500 exemplaires).

Deux nouveautés : La carte du Vallespir et la brochure « Voyager avec son animal de compagnie ».



La diffusion de ces documents est réalisée :

- à l'Office de Tourisme,
- lors d'accueils hors les murs sur les flux touristiques importants : Marchés, fête de la cerise, tour de France, Aravia,
- dans les mairies du territoire (Valles'Agenda),
- hébergements partenaires,
- en téléchargement sur le site internet,
- par newsletter,
- dans les Offices de Tourisme du département,
- sur demande par mail et courrier.



En 2021, l'Office de Tourisme a communiqué dans la presse spécialisée : P.O Life pour cibler la clientèle étrangère sur les thématiques suivantes : activités pour les enfants, vélo, jeux, terroir, art et culture, fêtes et manifestations, hébergements, gastronomie et activités de pleine nature

Accueil de journalistes :

3 journalistes accueillis pour les magazines, Art et Déco, Temps d'un voyage et Saveur et Esprit d'ici.

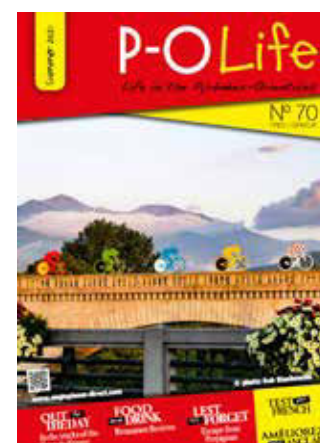
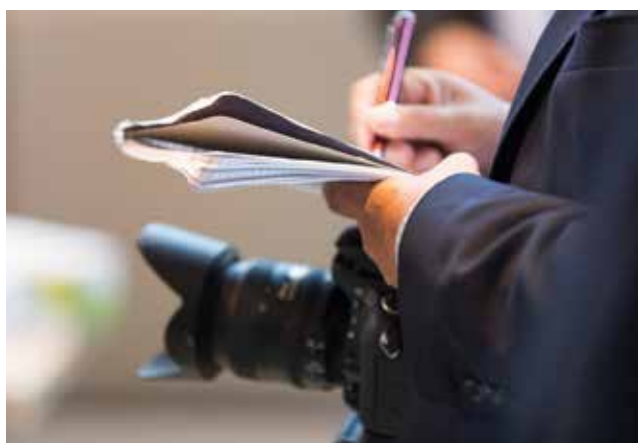


Schéma de développement touristique :

L'étude du schéma de développement touristique et de positionnement marketing du Vallespir s'est achevée en novembre 2020 et a été validée par le Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme et les élus.

4 grands axes de développement ont ainsi été identifiés et un programme incluant 16 actions devra être mis en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2025 :

- **Axe 1 - Doter le Vallespir d'une véritable identité touristique, visibilité, notoriété**
- **Axe 2 - Affirmer la culture et les arts en porte d'entrée du territoire**
- **Axe 3 - Faciliter la convergence des actions avec les territoires voisins**
- **Axe 4 - Initier une démarche collaborative et transversale de l'offre touristique**

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions nécessaires à la réalisation de ces objectifs, une personne chargée de mission a été recrutée au sein de l'Office de Tourisme fin avril 2021.

La priorisation des actions ainsi que la méthodologie de mise en œuvre ont été présentées et validées lors du Conseil d'Exploitation de l'OTI le 21 juin 2021.

Parmi les actions importantes réalisées en 2021, il est à noter :

- la création de la marque de Territoire : Vallespir, La Nouvelle Sensation Catalane
- la refonte du site Internet
- l'installation de la borne numérique
- la promotion d'événements majeurs « Tour de France, Aravia, Fête de la Cerise

- structuration de l'offre cyclotourisme, Label Accueil vélo, Mise en tourisme de la véloroute/voie verte, Espace cycloport
- développer l'offre d'hébergement de qualité
- mise en place et développement de la marque qualité tourisme pour l'Office de Tourisme et les socioprofessionnels, état des lieux et classement des meublés.



Coordination des socioprofessionnels :

148 structures partenaires en 2021 sur une offre identifiée de 934 socioprofessionnels.

Hôtels	4
Chambres d'hôtes	18
Campings	13
Meublés	149
Chalet / Gîte d'étape	4
Restaurants	59
Producteurs	39
Prestataires d'activités	25
Commerces / Service	199
Entreprises	224



L'Office de Tourisme Intercommunal du Vallespir identifie les professionnels du tourisme du territoire sur les listes exhaustives, mises à jour une fois par an et à chaque nouveau socio-professionnel, disponibles sur demande au bureau d'accueil ainsi qu'en téléchargement sur le site de l'OTIV. La mise à jour est réalisée par nos soins. Un formulaire est adressé, aux partenaires de l'Office de Tourisme Intercommunal du Vallespir ainsi qu'à l'ensemble des sociaux professionnels. Les données renseignées sont également utilisées par l'Agence Départemental de Développement Touristique ainsi que le Comité Régional du Tourisme

Les actions mises en place sont :

- Guide du partenaire.
- Lettres d'informations sur les offres d'activités, animations, visites, spectacles...
- Création d'un programme d'accompagnement sur les outils numériques (ateliers Canva, formation VIT, formation numérique, formation anglais ...).
- Livraison de documentation.
- Visite régulière des structures & écoute, pour remonter les propositions d'évolution.
- Fédérer les acteurs socio-économiques du tourisme dans le cadre des commissions pour s'engager ensemble dans une dynamique collégiale et réfléchi, les associer aux réflexions stratégiques.
- Rencontres autour de journées découvertes (Eductours).
- Accompagnement pour améliorer leur offre, leur visibilité.

- Partage des données de fréquentation de la destination.
- Diffusion de photos, teasers, sur leurs activités sur les réseaux sociaux.
- Impliquer d'avantage les socio-pros en les invitant à assister à la journée du tourisme afin de leur présenter le bilan de l'année écoulée et les objectifs futurs.
- Organisation de jeux concours mettant en avant les professionnels du tourisme
- Un calendrier de publication (Facebook, Instagram) présentant les différentes activités de nos partenaires.
- Coordination pour une action de promotion- communication auprès des restaurateurs partenaires à l'occasion du festival de musique « Automne musical en Vallespir », organisé par l'association Musique & Voix en Pays Catalans, l'OTIV.
- Journées d'échanges.

Pour soutenir les socioprofessionnels pendant le COVID :

Création d'une carte interactive renseignant le fonctionnement des restaurants du territoire mise à jour à chaque changement lié à la crise sanitaire (couvre-feu 20h et 18h, ouverture/fermeture, service de livraison etc...)

Carte publiée sur les sites de la Communauté de Communes du Vallespir ainsi que celui de l'Office de Tourisme Intercommunal du Vallespir et épinglée sur la page Facebook de l'OTIV.

Suite à la crise sanitaire, les informations concernant les restaurants partenaires étaient mise à jour chaque semaines et diffusées sur les réseaux sociaux, sur le site, dans les bureaux de l'Office de Tourisme Intercommunal du Vallespir et également dans les commerces.

La brochure «À table ! à la maison» renseignait les informations suivantes :

- Les restaurants partenaires proposant un service à emporter et/ou de livraison ainsi que les horaires d'ouvertures.
- La liste des marchés du territoire.
- La liste des producteurs le souhaitant.



Production, commercialisation :

Projet Epiremed : Création d'un itinéraire transfrontalier avec 4 villes et villages du Vallespir : Céret, Le Perthus, Maureillas-Las-Illas et Le Boulou et sept socio professionnels de notre territoire

Travail sur l'immatriculation et la création de packages







Voirie et travaux

Voirie et travaux



450 000€ HT
d'aménagements voiries
et signalétiques



249 000€ HT pour études
diverses et maîtrises
d'œuvre



282 000€ HT pour la
rénovation de bâtiments

Travaux et études réalisés dans le cadre de la compétence voirie d'intérêt communautaire :

Aménagement de l'avenue de la gare à Céret

depuis le carrefour de la rue de Vignes Planes jusqu'au croisement de la RD 618

Description des travaux :

Réfection de la chaussée et mise en place d'un plateau traversant pour limiter la vitesse à 30 Km/h et augmenter la sécurité des piétons. Création d'espaces verts.

Suivi du chantier avec le maître d'œuvre et le service technique de la mairie.



Aménagement avenue du Général de Gaule à Le Boulou



Consultation relevé topographique.

Diagnostic chaussée y compris amiante.

Réalisation inspection réseau d'eaux pluviales.

Réfection chaussée pour limitation de la vitesse, création piste cyclable et trottoirs pour la sécurisation des usagers.

Désignation du cabinet Gaxieu.

Montant 28 110.00 € HT

Carrefour « les jardins de la Coste » à Maureillas-las-Illas

Consultation pour le relevé topographique.

Dépôt permission de voirie au CD66 pour la sécurisation de la RD13 au niveau du carrefour des jardins de la Coste. Projet de mise en place de plateaux traversants et un radar pédagogique.

Maîtrise d'œuvre par le cabinet Géopole.



Marché à bons de commande, signalisation routière voirie



Préparation des commandes et suivi des travaux dans le cadre du marché 2019-2021 avec le groupement Moliner Sud Signalisation/ Signalisation Grand Sud.

Commandes de signalisation horizontale et verticale pour l'année 2021 :

Montant 23 000€ HT

Étude de faisabilité d'une piscine intercommunale :

Désignation du bureau d'études GB2A.

Montant 30 650.00 € HT.

Suivi de la présentation du rendu de l'étude de faisabilité.

Divers travaux et études :

Aménagement d'une salle du complexe des «Échards» en vue d'accueillir les enfants du centre d'accueil de jeunes enfants à Le Boulou pendant les travaux de rénovation :

Réalisation plan d'aménagement.

Suivi des travaux, pose de cloisons amovibles pour les dortoirs, sols souples, aménagement sanitaire, clôture...

Entretien divers bâtiments, suivi d'études :

Différentes études et travaux, pépinière Vall Up, crèches, Relais d'assistants maternels...

Suivi des travaux opérations façades avec le service urbanisme.



ZOOM

Rénovation du centre d'accueil de jeunes enfants à Le Boulou :

Présentation projet d'aménagement par l'architecte.

Consultation mission SPS et désignation.

Consultation et désignation bureau de contrôle.

Dépôt permis de construire.

Consultation repérage amiante avant travaux.

Travaux de redistribution des pièces, isolation par l'extérieur, menuiseries extérieures double vitrage, panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation, création d'un préau.

Consultation entreprises 11 lots.

Montant : 271 404 € HT.

Suivi du chantier.







Petite enfance et enfance jeunesse

Petite enfance



162 enfants accueillis en crèche



La crèche du Boulou a été totalement rénovée

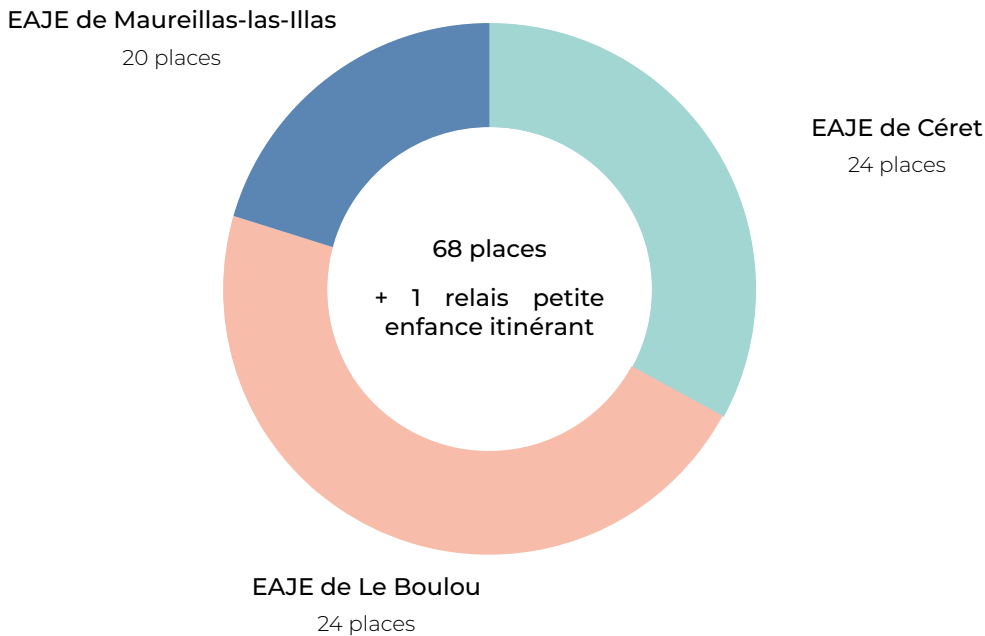


93 familles ont bénéficié d'un suivi personnalisé

Chiffres clefs :

Pôle petite enfance

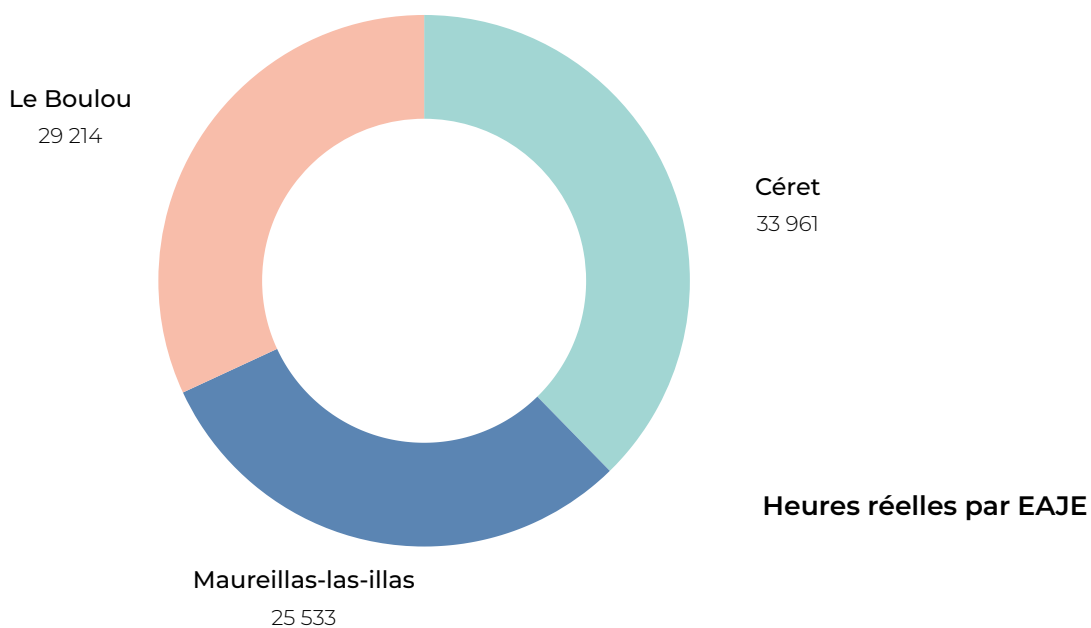
3 Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) répartis sur le territoire, soit 68 places.



EAJE :

année	heures de présence réelle	nombre d'enfants	heures par enfants
2019	90 825	161	564,13
2020	71 058	147	483,39
2021	88 708	162	547,58

Soit + 17 650 heures de présence réelle en 2021 par rapport à 2020



Effectif personnel :

33 personnes au total, soit 23,18 ETP

Coordination	Infirmière puéricultrice (1 personne)	
Infirmière	1 personne	0,56 ETP
Éducatrices jeunes enfants	6 personnes	4,5 ETP auprès des enfants 1,5 ETP Direction EAJE 1 ETP RPE
Auxiliaires de puériculture	5 personnes	4,77 ETP
CAP Petite Enfance	9 personnes	5,28 ETP
App. auxiliaires de puériculture	1 personne	
Vacations médicales	2 docteurs	30 vacances annuelles soit 90 heures

Formation d'intégration de 4 EJE : 40 jours en 2021

Formation continue : 6 agents, 11 jours en 2021

Gestion de la crise du COVID

Fermeture de la structure de Maureillas-las-Illas du 18 au 22 janvier : membres de l'équipe positifs au COVID

Confinement Avril 2021 : ouverture des 3 structures en effectifs réduits pour les enfants, fermeture pour congés semaine 15 pour le Boulou et Céret et semaine 16 pour Maureillas-las-Illas.

Temps forts :

Réaménagements des locaux de la pinède :

Travaux de rénovation de l'EAJE de Le Boulou :

Déménagement dans des locaux provisoires prêtés par la commune de Le Boulou du 30 mai au 25 septembre, réduction des effectifs de l'accueil des enfants à la demande des parents et accueil des plus grands au centre de loisirs en juillet et août.

Réaménagement dans les locaux réhabilités le 25 septembre 2021. Inauguration le 29 novembre.



Relais Petite Enfance :

1 éducatrice de jeunes enfants à temps plein

Temps forts :

- Réunion d'analyses des pratiques professionnelles
- Temps de convivialité de reprise des Assistants maternels avec présentation du programme prévu et présentations des différents intervenants.
- Nombre d'assistants maternels sur le territoire en 2021 : 60 en activité

Ateliers d'éveil avec les enfants :

29 assistants maternels ont participé aux ateliers d'éveils en 2021

86 enfants ont participé aux ateliers proposés durant l'année 2021

16 familles ont participé aux ateliers



Échanges :

37 assistants maternels du territoire ont eu au moins un contact direct avec l'animatrice

93 familles ont bénéficié d'un contact individuel (info, accompagnements, contrats, recherches ...)

Coordination petite enfance :

- Commission d'attribution des places le 5 mai 2021
- Participation au projet de rénovation des locaux du Boulou
- Mise en place de l'analyse des pratiques pour les équipes professionnelles (EAJE et relais) même intervenante, psychologue DE (Diplôme d'État), pour tous les pros petite enfance du territoire
- Soutien à la parentalité : mise en place d'une séance ciné débat et séances d'information et de pratique avec une kinésithérapeute spécialisée dans le développement du jeune enfant
- Organisation des dernières séances de sophrologie (cycle de 10 séances) pour les professionnels (EAJE et assistantes maternelles)
- Tour de France : planification et organisation des préparations des décorations extérieures EAJE et RPE de Céret
- Conventions Territoriales Globales : élaboration du diagnostic concernant la partie Petite Enfance ; participation aux groupes de travail pour le diagnostic et réflexions pour les fiches actions
- Renforts des équipes sur des absences de personnels notamment par le Covid (fermeture ouvertures, pauses méridiennes)
- Animation des Réunions des directrices tous les 15 jours
- Réalisation de l'Appel d'offre avec étude pour les fournitures des repas des EAJE et accompagnement des équipes enfance
- Accompagnement de 2 personnes dans leur démarche de VAE





Enfance jeunesse



1269 enfants accueillis sur
les temps périscolaires



83 agents contre 12 en
2020

Après une année 2020 marquée par la crise du Covid 19, la mobilisation des équipes lors des confinements et la mise en place d'un diagnostic partagé territorial dite « Convention Territoriale Globale » (CTG), l'année 2021 a permis de concrétiser ce partenariat par la signature officielle de cet engagement contractuel, la poursuite et l'élargissement du Projet Educatif Territorial (Pedt) et le retour en gestion directe de l'activité périscolaire. Elle marquera également la fermeture définitive de l'accueil de loisirs associatif du Perthus (ASCP).

La signature officielle de la CTG



Après de long mois de concertation et d'élaboration du diagnostic « Convention Territoriale Globale » la signature officielle est enfin arrivée le 29 novembre 2021. Elle scelle pour 4 ans la collaboration de la CCV et de ses partenaires, particulièrement la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales, dans une nouvelle dynamique socio-éducative de territoire plus large à l'échelle de l'intercommunalité. Cet engagement permet également de continuer un processus d'accompagnement et de consolidation des services publics de l'Enfance

et la Jeunesse et de proposer des investissements pour accueillir les changements démographiques et structurels futurs, pour accroître l'attractivité du territoire.

Le projet éducatif territorial

« Le Projet Educatif Territorial (PEDT) est un outil de coopération locale. Il est conduit à l'initiative de la collectivité territoriale et rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Le Projet Educatif Territorial, mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ». Il répond aux obligations du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) pour ce qui concerne les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Le Projet Éducatif Territorial signé en septembre 2018, se terminant en fin d'année 2021 pour les communes de Céret et de Maureillas, la décision fut prise d'évaluer son contenu, son fonctionnement et les perspectives de nouvelles collaborations

locales afin de poursuivre l'amélioration du service périscolaire d'une part, d'envisager son extension aux communes du Boulou et de Reynès de l'autre.

Cette démarche de PEDT plus tournée sur le sens éducatif, les cohérences et complémentarités des acteurs avant, pendant et après l'école, est compatible avec la signature de la CTG, sa vision sociale et octroyant les aides financières nécessaires aux fonctionnements des activités péri et extrascolaires.

Ainsi en 2021, sous l'égide d'un comité de pilotage, des rencontres regroupant l'Éducation Nationale, les élus(es) des communes, les équipes enseignantes, les associations partenaires, les parents d'élèves, les services de l'Etat (SDJES) et les responsables des services éducatifs de la CCV ont abouti à une évaluation et des propositions partagées pour un futur Projet Educatif Territorial élargi aux communes de Reynès et du Boulou.

Extension de l'activité périscolaire aux communes du Boulou et de Reynès :

A la demande des communes du Boulou et de Reynès et après plusieurs années d'une gestion déléguée des activités périscolaires de Céret et de Maureillas, la mise en conformité des activités présentes dans les écoles, s'est traduite par la fin de la convention de gestion des activités avec ces deux communes en août 2021 et la reprise du service périscolaire par la Communauté de Communes du Vallespir (compétence acquise depuis en 2017).

En 2021, cette perspective s'est traduite par : l'étude des besoins financiers, matériels et de personnel d'encadrement sur les écoles maternelles et élémentaires des 4 communes (Céret, Le Boulou, Maureillas, et Reynès), de nombreuses rencontres avec les différents services des communes pour informer et accompagner les agents des écoles concernées, la mise en place de conventionnement avec la Caf pour le financement de ces nouvelles activités

périscolaires, l'embauche du personnel d'animation (71 agents), la mise à disposition des personnels des communes, et d'encadrement manquant (2 directrices + 4 adjoints), la mise en place de tarifs adaptés aux revenus des familles (8 qf au lieu de 4 qf), d'un logiciel « PARASCOL » et d'outils de gestion harmonisés pour l'ensemble des structures, la transformation des régies existantes en une seule régie de recette.

Dans un but de rationaliser les coûts et de simplifier la démarche des familles nous avons également opéré un rapprochement avec les services de restauration du SIS de Céret (dossier et logiciel de gestion commun, bureau d'accueil rapproché).

C'est ainsi que la rentrée scolaire 2021/2022 a pu débuter et se poursuivre dans un contexte d'adaptation constante des protocoles sanitaires successifs.

En 2021, près de 1269 enfants qui ont été accueillis sur les temps périscolaires des 10 écoles concernées.

- Céret – périscolaire maternel Pont du Diable / élémentaire Picasso : 249 enfants / 43 717 heures réalisées.
- Céret – périscolaire maternel Miro / élémentaire Chagall : 266 enfants / 48 541 heures réalisées.
- Le Boulou – périscolaire élémentaire La Suberaie : 228 enfants / 17 631 heures réalisées.
- Le Boulou – périscolaire maternelle Prévert : 116 enfants / 8 738 heures réalisées
- Maureillas – périscolaire maternel Condorcet / élémentaire Pianelli : 200 enfants / 41 868 heures réalisées
- Reynès – périscolaire maternel et élémentaire : 72 enfants / 6 075 heures réalisées

En septembre 2021 un partenariat sous forme de prestation d'animation a été conventionné avec les associations : *Trampoline 2000, Cort d'Artista, plaisir de bouger, le boxing club, l'EVB, la MJC du Boulou et centre de loisirs associatif de Céret.*

Vacances et loisirs éducatifs :

Malgré les différentes incertitudes liées aux différents protocoles sanitaires et une fermeture de la structure maternelle du Boulou, la dernière semaine d'août pour cause de Covid, l'offre d'accueil s'est maintenue pour les moins de 6 ans avec l'ouverture de l'accueil de loisirs maternel situé dans l'école maternelle Prévert.

La demande des parents grandissante et continue, les locaux étant complétés par des salles de l'école, l'équipe a pu fidéliser près de 80 enfants différents pour un total de 15 988 heures /enfants réalisées en 2021. Son offre d'activités ludiques et éducatives est polyvalente (activités manuelles, culturelles, sorties découvertes...), elle continue à séduire les parents et les enfants, les mercredis et vacances scolaires (sauf période de Noël).

L'association MJC du Boulou a accueilli les enfants de plus de 6 ans et jeunes

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement associatif de Céret a accueilli près de 293 enfants différents et réalisé près de 36 598 heures /enfants de 3 et 12 ans en 2021 (légère augmentation) et a bénéficié d'une aide de 70 000€, et des charges supplétives à hauteur de 57 573,66€, soit une participation totale de la CCV de 127 573,66€

adolescents jusqu'à 17 ans et a été soutenue financièrement par l'intercommunalité à hauteur de 90 000€ et des charges supplétives à hauteur de 1220,65€, soit une participation totale de la CCV de 91 400,65€ afin d'assurer la continuité des activités enfance jeunesse. Ainsi l'accueil de loisirs associatif et les séjours ont permis de réaliser en 2021 pour 15 830 heures enfants pour les élémentaires et 4 102 heures pour les adolescents. L'association a été fortement impactée par la crise sanitaire mais elle a pu malgré tout fonctionner.

A Céret, la collaboration avec la commune et l'association du centre de loisirs associatif de Céret s'est également poursuivie en 2021 pour l'accueil et l'animation des enfants et des jeunes de 3 à 12 ans sur les temps périscolaires d'une part, pour les mercredis et les vacances scolaires de l'autre.



L'accueil Ado de Céret situé en plein cœur de la ville (Place Henri Guitard) a proposé un programme riche et varié pour les jeunes de 11-17 ans. Ils ont été accueillis par l'équipe d'animation du service Enfance Jeunesse dans les locaux rénovés et sur les séjours vacances. Le traditionnel « séjour ski » à Nuria a dû être annulé pour la première fois de son histoire. Avec les protocoles sanitaires c'est tout de même 84 jeunes qui ont été accueillis et 9 565 heures réalisées en 2021 soit une fréquentation en baisse par rapport à 2020 de 26,3% (annulation du séjour ski pour la moitié de la baisse soit 1500h).



A Maureillas, l'offre de service éducatif s'est déroulée sur les sites existants (Els Patufets et L. Pianelli). L'organisation des accueils les mercredis et vacances scolaires ont été pilotés par la Communauté de Communes du Vallespir dans les mêmes locaux. A l'instar des autres accueils de loisirs, l'offre d'animation très variée (activités manuelles, sorties piscine, cirque, activités sportives et de pleine nature...)

En extrascolaire 12 627 heures ont été réalisées en élémentaire@ (24 places par jour disponibles mercredis et vacances scolaires) et **11 249 heures en maternelle.** (16 places disponibles mercredis et vacances scolaires).



L'Info Jeunes Vallespir, le pari de la proximité et du numérique :

L'équipe « Info Jeunes du Vallespir » (3 agents pour 2 ETP), ses 2 antennes du Boulou et de Céret ont permis de poursuivre la nouvelle stratégie d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 13 à 30 ans autour de 11 thématiques (ex : s'engager, se loger, travailler, prendre soin de soi, entreprendre, se déplacer...).

Leur action s'articule autour des 5 priorités suivantes

- Axe 1 : Proximité et Itinérance
- Axe 2 : Numérisation et partage de l'information
- Axe 3 : Développement des réseaux et participation aux actions collectives
- Axe 4 : Sensibilisation et accès aux droits
- Axe 5 : Soutenir les projets et les initiatives des jeunes



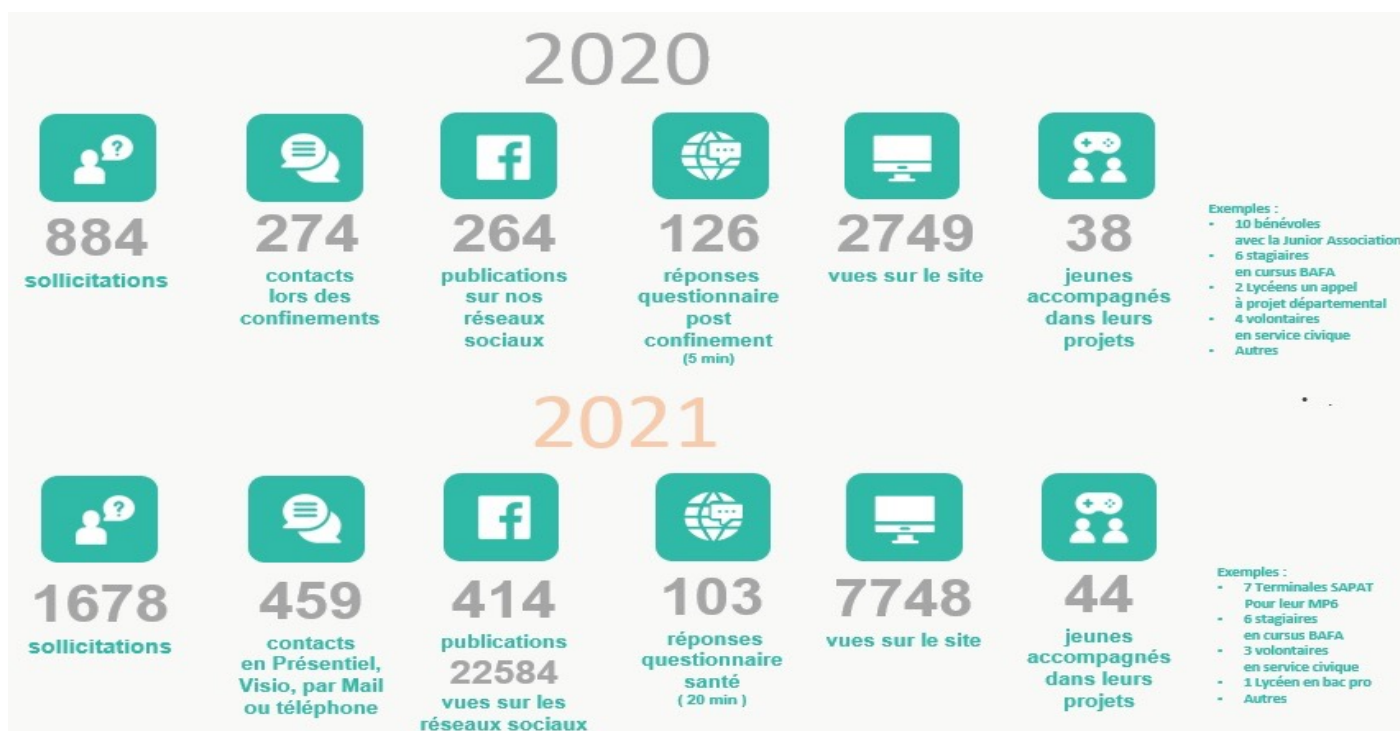
En 2021, cette nouvelle dynamique de communication et d'action s'est établie dans la proximité, grâce à la mise en place d'une itinérance hebdomadaire sur les communes de Maureillas et de St Jean Pla de Corts. (Les vendredis). La baisse des restrictions due aux protocoles sanitaires, a permis de rétablir le contact avec les établissements scolaires du second degré (Collège J. Amade et Lycées Déodat de Séverac et Beau Soleil) et de proposer de nombreuses actions partenariales tout au long de l'année (théâtre forum sur le cyberharcèlement, questionnaire santé, projet Mp6, ...)

L'évolution des moyens de communication des jeunes publics obligeant, les agents ont poursuivi la numérisation des contenus dans un Espace de Ressources Numériques (site web de l'IJ), contribuer à la diffusion de l'information grâce aux réseaux sociaux (Facebook, Instagram...)

Enfin la participation aux différents réseaux est importante avec par exemple « Aide au permis » (CD66), « Salon TAF » (Région Occitanie et Pôle Emploi), « Forum associatifs des communes » (Céret, Le Boulou, Maureillas et Reynes), journée EDD « Aravia »...



C'est également dans cette période qu'une veille éducative a été apportée sur le net avec un deuxième « Promeneur du Net » dans l'équipe des informateurs jeunesse (Thomas Simonetti).



**APPEL
D'OFFRES**

**EL
RES**

SALLE
ATTENTE
3 M²

400



Marchés publics

Marchés publics



4,6 M € investis sur le territoire par le biais de la commande publique

« Sont des contrats de la commande publique les contrats conclus à titre onéreux par un acheteur ou une autorité concédante pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques »

Marchés publics conclus en 2021		Montant HT en €
Marchés de travaux	2	574 329,20€
Marchés de fournitures	3	3 115 422,00€
Marchés de services	14	918 99,40€
Total 2021	14	4 608 750,60€

En matière de commande publique, ce sont en cette année 2021 plus de 4,6M€ qui ont été investis sur le territoire.

La législation applicable aux collectivités territoriales tend à favoriser la mutualisation des moyens. Cette mutualisation peut prendre différentes formes, il peut s'agir d'une mise à disposition d'agents, de matériels, la création de services communs ou encore la mutualisation des achats par le biais d'un groupement de commandes.

Un groupement de commandes peut être constitué entre un ou plusieurs acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics.

Ces groupements permettent de mutualiser les procédures de marchés publics et de dégager des économies sur des achats similaires, en principe des achats de fonctionnement.

Cette année 2021, la Communauté de Communes du Vallespir a lancée son premier groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives et de papeteries.



Fourrière animale



136 interventions



42 animaux transférés en associations



56 animaux ont retrouvé leur propriétaire

La Communauté de Communes du Vallespir s'est dotée de la compétence « Fourrière Animale » depuis le 1er Janvier 2017 en lieu et place des communes membres. Depuis le 1er Novembre 2017, le contrat de gestion en concession de service public a été confié à la société SACPA CHENIL SERVICE pour une durée de 6 ans pour l'ensemble des

10 communes, soit jusqu'au 31 Octobre 2023. Cette délégation de service public a été réalisée par le biais d'un groupement de commandes composé de plusieurs Communauté de Communes (Albères Côte Vermeille Ilibéris, Aspres, Haut-Vallespir, Sud-Roussillon, Vallspir).

Le rôle du délégataire :

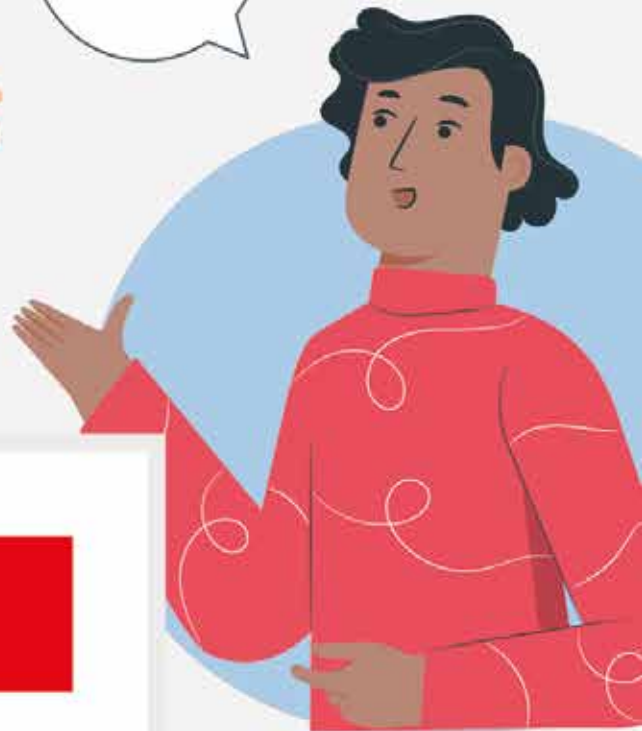
Les interventions confiées dans le cadre de la délégation de service public au titulaire de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes portent sur les prestations suivantes :

- La capture et la prise en charge des animaux divagants,
- La capture et la prise en charge des animaux blessés ainsi que leur transport vers la clinique vétérinaire partenaire,
- La prise en charge des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kilos et leur prise en charge par l'équarrisseur adjudicataire,
- La gestion de la fourrière animale.

Type d'intervention par communes du 01/01/2021 au 31/12/2021

Communes	Prise en charge / capture	Ramassage de cadavres
Céret	27	15
Le Boulou	22	23
Maureillas-las-Illas	11	3
Reynes	1	0
St-Jean-Pla-de-Corts	12	0
Taillet	2	0
Vives	1	0
Total	76	41





France
services

Liberté
Égalité
Fraternité





France Services

Espace France Services Vallespir Céret



1 181 demandes depuis
l'ouverture



8,56 demandes par jour
en moyenne

France Services incarne le retour du service public au cœur des territoires. Porté conjointement par la Communauté de Communes du Vallespir et la MSA Grand Sud, avec le soutien de l'État, cet espace permet de pallier les difficultés d'accès aux services publics constatés dans les territoires, et de faciliter l'accès aux citoyens à un panier de prestations de qualité, en regroupant dans un même lieu, différents services

L'espace France Services Vallespir accompagne les usagers dans les démarches administratives et numériques.

Dans un même lieu, les usagers ont accès à un guichet unique permettant d'accéder à une gamme élargie de services afin de réaliser l'ensemble des démarches administratives auprès de 9 partenaires (MSA, CAF, CARSAT, CPAM, La Poste, Pôle Emploi, Ministère de la Justice, de l'Intérieur et des Finances. Les

collectivités locales pourront enrichir cette offre avec leur propres services publics (inscription scolaire..)

Cet espace de proximité conjugue toutes les possibilités du numérique, par la mise à disposition d'ordinateurs, tout en offrant un visage humain, par la présence physique de deux agents d'accueils formés et disponibles pour être à l'écoute, rassurer et aider les usagers dans leurs démarches, y compris dématérialisées.



Fruit d'un travail qui s'inscrit dans la démarche de la Communauté de Communes pour faciliter et simplifier la relation des usagers avec les services publics et la MSA dans le cadre du développement de son empreinte M.S.A (moderne, sociétale et active) by MSA Grand Sud.

Cet espace permet aux usagers de bénéficier d'une meilleure accessibilité aux services publics pour l'ensemble du territoire.

Ce service vient compléter l'offre de permanences déjà existantes dans les locaux de la Sous-Préfecture, lieu identifié comme «pôle administratif» par les habitants du territoire.

Cet espace situé au 6 Boulevard Simon Battle à Céret est accessible à tous les administrés quel que soit leur régime d'affiliation (général ou agricole).

Les chiffres clés :

VOS SERVICES PUBLICS EN UN MÊME LIEU



Céret



6 boulevard Simon Batlle
66400 Céret



Horaires :

Lundi	09H - 12H
Mardi	09H - 12H / 13H30 - 16H30
Mercredi	09H - 12H / 13H30 - 16H30
Jeudi	09H - 12H / 13H30 - 16H30
Vendredi	09H - 12H
Samedi	-



04 68 73 44 46

ESPACE FRANCE SERVICES

Céret



VOS SERVICES PUBLICS EN UN MÊME LIEU

POUR TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- J'attends un enfant
- Je prépare ma retraite
- Je comprends ma situation fiscale
- Je suis en recherche d'emploi

France services

ils vous accompagnent dans vos démarches

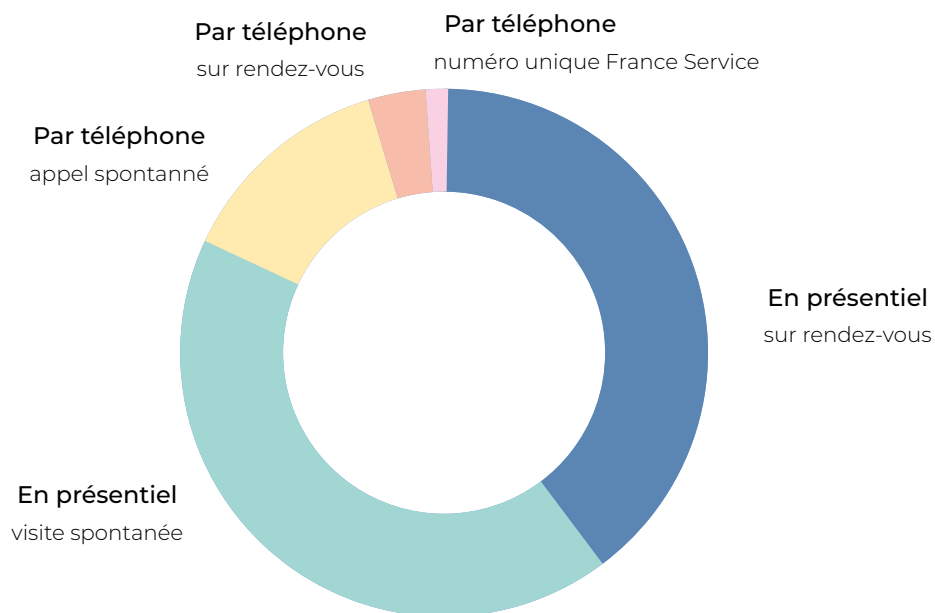


Et bien plus...

1 181 demandes

8.56 demandes par jour d'ouverture (en moyenne)

Canal de communication privilégié



Les 5 thématiques les plus fréquentes :

Demandes	Thématique	Partenaire
163	Immatriculation	ANTS
122	Retraite	CARSAT
114	Logement, cadre de vie	CAF
96	Impôts	DGFIP
90	Droits des assurés	Assurance Maladie

Taux de finalisation des demandes en seul accompagnement :

- Totalemment finalisé par France Services : 76,79%
- Partiellement : l'utilisateur devra revenir à France Services : 10,45%
- Partiellement : l'utilisateur a été redirigé par un partenaire : 6,61%
- Partiellement : il reste des démarches à réaliser en autonomie





Communication

Communication



35 vidéos réalisées en
2021



Développement complet
du site internet de l'OTI

Tour de France

Le service communication a été mobilisé autour du Tour de France pour différentes missions : l'élaboration et la création des kits à destination des commerçants (maillot, bob et fanion) dans le but de décorer leurs établissements.

Des portraits d'entrepreneurs (50 portraits) ont également été réalisés pour mettre en avant les acteurs du territoire.

D'autres missions ont été réalisées dans ce même cadre :

- réalisation vidéo et photos : «La Dictée du Tour» dans les écoles élémentaires du Vallespir.
- couverture de l'événement le jour j : photos et vidéos .
- réalisation vidéo promotionnelle aftermovie.



Développement Économique

Rencontres Inter Entreprises :

Chaque année a lieu les « Rencontres Inter Entreprises » : événement économique important pour le territoire du Vallespir. L'occasion de développer son réseau et partager sur des sujets liés à entrepreneuriat.



À cette occasion, le service communication a réalisé tous les supports de communication pour la promotion de l'événement : affiches, newsletter, vidéo de promotion.

Parallèlement, un plan de communication a été établi : rétroplanning, réseaux sociaux etc..

Le jour J des photos et vidéos ont été réalisées, grâce à ce contenu, un aftermovie a été produit.

Forum «Osez l'entreprise» :

Chaque année, 150 à 200 visiteurs en quête d'informations, viennent à la rencontre des partenaires économiques du Vallespir. À cette occasion, affiches et flyers ont été réalisés.

Un plan de communication ainsi qu'une

vidéo de présentation ont été conçus pour promouvoir l'événement.

Le jour J des photos et vidéos ont été réalisées. Par la suite un aftermovie a été créé à destination des réseaux sociaux principalement.



Mise à disposition de compétences Masterclass à Plein Sud Entreprises :

La pépinière Plein Sud Entreprises a organisé le 5 Octobre 2021 une Écomasterclass : un dispositif de formation collectif destiné aux professionnels de l'innovation et aux entreprises éco-innovantes qui a pour objectif d'apporter connaissances et expertises.

Dans ce cadre des photos et vidéos ont été réalisées.



La start-up est dans le pré :

Destinée aux porteurs de projets et entreprises de moins de 6 mois, cette journée d'accompagnement a été organisée le 12 Octobre 2021 à la pépinière Vall-up. Lors de cette journée, photos et vidéos ont été prises, suite à ça, un aftermovie a été réalisé à destination des réseaux sociaux.



« Fais déferler ton idée ! » :

Cet appel à projet était destiné aux entreprises innovantes dont le concept pouvait s'appliquer aux festivals.

La récompense pour l'entrepreneur est de tester son projet en grandeur nature pendant le festival des Déferlantes. Dans ce cadre, le service communication a participé en créant les supports print et digitaux ainsi que le plan de communication. Le jour J des photos et vidéos ont été réalisées. Par la suite un aftermovie a été créé à destination des réseaux sociaux principalement.



Gestion et valorisation des déchets

Campagne des «5R» :

Dans le cadre de la mise en place de la communication nationale des «5R» et la loi anti-gapsi, le service communication en collaboration avec le service gestion et valorisation des déchets a décidé de créer des vidéos de sensibilisation et d'information à destination du grand public, en partant sur des mises en scène de la vie de tous les jours.

Arborescence du site internet :

Dans la continuité du travail réalisé avec le service Gestion et Valorisation des Déchets avec la nouvelle sensation zéro déchet, le service communication a travaillé sur une nouvelle arborescence du site internet de la CCV. L'objectif était de mettre à jour et de densifier l'information sur les déchets et déchetteries.

Opération compost :

Le 9 Octobre 2021 la Communauté de Communes a mis à disposition des usagers du compost issus des déchets verts des déchetteries afin de favoriser la valorisation des déchets.

Le service communication a mis en place le plan de communication et a réalisé des photos et vidéos le jour de la distribution.

Urbanisme et habitat

La Communauté de Communes du Vallespir, en partenariat avec chaque commune, a lancé une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 3 ans. Elle vise à aider les propriétaires à réhabiliter leur logement ou parties communes d'immeubles grâce à des subventions.

À cette occasion, des flyers, affiches et supports digitaux pour les réseaux sociaux ont été créés.



Développement durable

Carte des temps piétons :

Dans le cadre de son Schéma de Mobilités Durables, la CCV a élaboré le projet pédagogique Carte des temps piétons en partenariat avec les associations Labelbleu et la Tram 66, ainsi que les accueils de loisirs de Maureillas-Las-Illas, Céret et Le Boulou, auprès desquels elle a expérimenté le programme.

Le service communication a participé au projet en designant cette carte ainsi que le dossier pédagogique qui l'accompagne.



Carapattes :

Le Carapattes est un ramassage scolaire à pied basé sur l'entraide, accompagné par des adultes bénévoles, généralement des parents. Il dispose de lignes ayant un itinéraire précis et balisé.

Ce dispositif est construit avec et pour les familles et s'adapte à leurs besoins et contraintes.

Des photos et des vidéos ont été prises afin de promouvoir Carapattes auprès des parents et des enfants.

Un plan de communication a également été mis en place pour les réseaux sociaux, mais aussi le Vallespir Mag, l'Indépendant, la presse locale.



#Aravia :

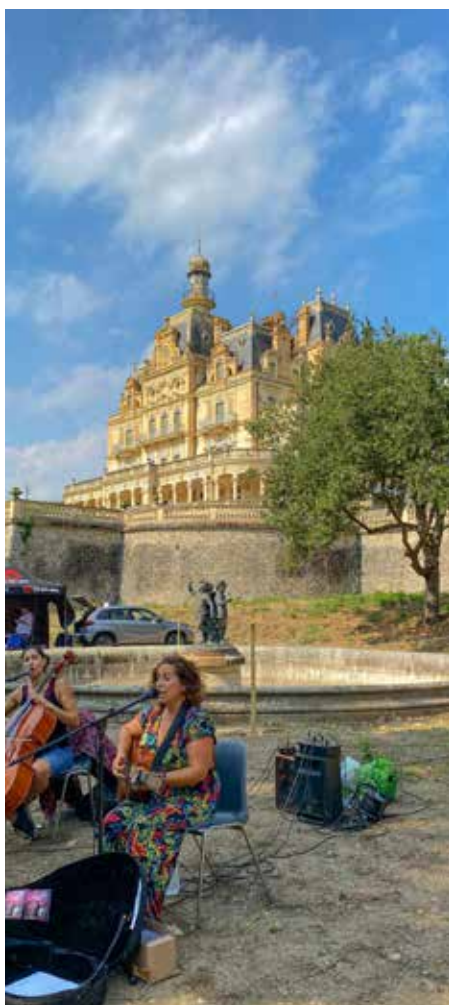
La sixième édition s'est déroulée le 26 septembre 2021 dans le Parc du Château d'Aubiry à Céret.

34 associations, entreprises et collectivités ont été accueillies pour initier les visiteurs à des activités de pleine nature, redécouvrir le territoire de manière ludique, informer sur les éco-gestes et les projets locaux en faveur du développement durable.

Tous les supports, aussi bien print que digitaux, ont été conçus par le service communication.

Des mini clips vidéos de présentations des partenaires ont été créés et diffusés sur les réseaux sociaux.

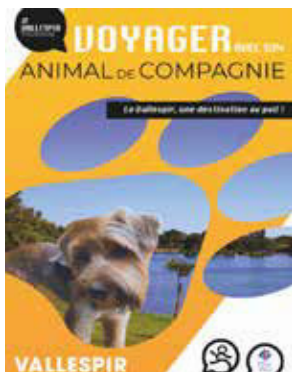
Les photos et les vidéos présent le jour J ont été partagées sur les réseaux et serviront pour les années suivantes.



Tourisme

Promotion du territoire :

Tout au long de l'année le service communication a réalisé diverses brochures pour l'Office de Tourisme du Vallespir. Ces brochures sont toutes disponibles en 4 langues, en format digital et imprimé. (création, réalisation, mise en page)



La carte du territoire «À chacun son expérience» a été créée cette année afin de proposer aux visiteurs un support contenant toutes les informations majeures sur les visites culturelles, activités de pleine nature et balades.



Marque de territoire :

Dans le cadre du schéma de développement touristique le service communication a piloté le projet d'acquisition d'une marque de territoire en collaboration avec l'agence de communication Signes de Temps.

Au bout de quelques mois de réflexion, d'échanges, entre l'agence, techniciens et élus, la marque de territoire «Vallespir, la Nouvelle Sensation Catalane» est née.

Lors d'une conférence de presse, organisée par le service communication, la Communauté de Communes du Vallespir a pu présenter, lancer et promouvoir cette nouvelle marque. Le service communication a décliné la marque sur des goodies (mugs, totebags, crayons, carnets).



Site internet :

Le site internet de l'OTI a entièrement été repensé et redesigné, en collaboration avec l'agence Raccourci, pour de meilleures performances et une meilleure expérience utilisateur. Le service communication a fourni l'intégralité du contenu (vidéos, photos), créé toutes les fiches et tableaux de

référencement (SEO, mots clés...), réalisé tous les modèles de pages, pensé toutes les expériences (Les Incontournables, en famille, le Vallespir en deux roues...), réalisé toute la mise en page et le web design des 144 pages du site traduit en 4 langues, paramétré la synchronisation des fiches SIT Tourinsoft.

VALLESPIR TOURISME

DECouvrir A VOIR, A FAIRE SÉJOURNER AGENDA

FR

VALLESPIR,
LA NOUVELLE SENSATION CATALANE !

LES INCONTOURNABLES DU VALLESPIR

- Nos incontournables
- Nos villages
- En famille
- En solo ou en duo
- Entre amis
- Au fil de l'eau
- Art et culture
- Détente et bien-être
- A deux roues
- Nos expériences

- Les Musées
- Activités Nature
- Activités nautiques
- Visites guidées

Réseaux sociaux :

Les réseaux sociaux de la CCV (Facebook, LinkedIn), de l'Office de Tourisme (Facebook, Instagram et Tiktok), et de Vall-Up (Facebook, Instagram et Tiktok) ont été entièrement géré en interne. De nombreuses vidéos et photos ont été réalisées pour alimenter ces différents réseaux.

Vidéos promotionnelles :

Dans le cadre de la promotion touristique du territoire, le service communication a réalisé 4 vidéos en amont de la saison estivale 2021 afin de mettre en avant les atouts touristiques du Vallespir.

En raccord avec le site internet en cours de développement, les vidéos ont été réalisées par catégories : en famille, nature, sensations fortes, à deux roues.

Vidéos subventions LEADER

Depuis 2019, les dossiers de demandes de subventions LEADER doivent être accompagnés par une présentation du projet sous format vidéo. Le service communication a réalisé 3 vidéos du genre : le Tour de France, les outils numériques de l'OTIV et l'espace cycloport.







COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPİR

2 Avenue du Vallespir
66400 Céret

04 68 87 69 05

accueil@vallespir.com



www.vallespir.com